

TABLE DES MATIÈRES

"L'Africain" n° 259, avril-mai 2013

Page

1 Les initiatives énergétiques	La Rédaction
ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT	
1 Dossier : FERDEDSI et la promotion des énergies renouvelables en Afrique	
1 Préambule	M. DJUIKOM-VANDENBERGH
2-3 PHOTOS	
5 Cheminement d'une recherche-action	M. DJUIKOM-VANDENBERGH
9 Exemple d'une application : le picohydro de Sanka	B. TAMOU et M. DJUIKOM
11 Collaboration, perspectives et partenaires	M. DJUIKOM-VANDENBERGH
14 Programme des formations FERDEDSI sur les ER	M. DJUIKOM-VANDENBERGH
15 Wallonie-Bruxelles International : appel à projets – édition 2013	
CULTURE ET SOCIÉTÉ	
21 La pauvreté intellectuelle et l'Asbl "La joie de lire"	W. LOKONDO
23 Prix de l'action féminine de l'UFA – édition 2013	Ch. EBOKO
PERSPECTIVES ET POLITIQUE	
24 Interactions des conflits interethniques au Burundi et au Rwanda (II)	J. NTAMAHUNGIRO
31 Fondation Père EVERARD	
RÉSUMÉ DE THÈSE	
31 J. OGA UKELO, La politique étrangère de la RD Congo à l'épreuve	
À TRAVERS LIVRES ET REVUES	
36 F. REYNTJENS, La grande guerre africaine	E. VAN SEVENANT
37 M. TURNER, Les semences	E. VAN SEVENANT
37 Nouvel appel à témoignages	
38-39 PHOTOS	
Page 2 de la couverture : présentation de "L'Africain"	
Page 3 de la couverture : mots croisés n° 279	Vincenzo SORETTI

"L'Africain" : éd. responsable : Eddy VAN SEVENANT, dir. du C.A.C.E.A.C. Asbl, Michel Hakizimana, secrétaire de rédaction, rue Léon Bernus 7, 6000 Charleroi, Tél. ++ 32 (0)71 31 31 86. Fax : ++ 32 (0)71 31 31 84
E-mail : caceac@swing.be

Comité de rédaction : Antwerpen : G. Muheme Bagalwa ; Bruxelles : Valérie Mudoy, Camille Tedanga Ipota ; Liège : J.C. Mputu ; Louvain-la-Neuve : Sabine Kakunga ; Namur : Tite Kubushishi, Eustache Niyitugabira.

Allemagne : Shungu M. Tundanonga-Dikunda, e-mail : Tunda.nonga@t-online.de

France : Anicet Mobe Fansiama

RD Congo : Jean-Pierre Mbwebwa Kalala et François Budim'bani Yambu, FCK. B.P. 1534, Kinshasa.

ABONNEMENTS : **51^{ème} année** : Année académique 2012-2013.

<u>abonnement ordinaire</u> :	Belgique :	15 €
	Europe :	22 €
	reste du monde :	25 €

<u>abonnement de soutien</u> :	25 €
--------------------------------	------

payables au CCP BE05 0001 1788 1975 BIC BPOTBEB1 du C.A.C.E.A.C. Asbl, Charleroi (Belgique) ou par mandat postal international (si par chèque bancaire, ajouter les frais). Si paiement par virement à partir de l'étranger, utiliser les codes : IBAN

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Cette revue est publiée avec le soutien de la DGD.

Les initiatives énergétiques

Nous consacrons une partie importante de ce numéro de "L'Africain" à l'association FERDEDSI, fondée et coordonnée par Dr Marthe DJUIKOM-VANDENBERGH. Bien que cette association soit jeune, elle a déjà à son actif un certain nombre d'activités qui présentent beaucoup d'intérêt pour le développement rural de l'Afrique, plus particulièrement en matière d'énergies renouvelables.

Le parcours de vie de Marthe DJUIKOM, sociologue de formation, ne la prédisposait pas à initier des projets technologiques, ce qu'elle fait pourtant avec bonheur dans différents pays africains, démontrant par le fait même qu'une formation de base peut mener sur des chantiers diversifiés et qu'il ne faut donc pas nécessairement être un spécialiste "technologique" pour mettre en branle des projets pourtant pointus. Et d'autre part, elle met aussi en valeur le rôle que peuvent jouer les anciens étudiants qui adaptent ainsi leurs savoir-faire au service du développement en dépit parfois de moyens très limités.

Bien entendu, des aides sont possibles pour arriver aux buts recherchés et c'est pourquoi vous trouverez également dans ce numéro toute la procédure à suivre mise en place par Wallonie-Bruxelles International en vue de promouvoir les appels à projets de moyenne importance et donc accessibles à une petite Asbl qui voudrait se lancer dans une initiative de coopération dans un pays africain.

Certes, la procédure est relativement complexe et réclame du sérieux et de l'application pour aboutir à une reconnaissance et à un financement mais c'est normal que de multiples précautions soient prises étant donné le nombre de cas douteux pour ne pas dire frauduleux qui se sont produits et qui avaient principalement pour objectif d'extorquer des fonds aux donateurs. Ils ont parfois mis à mal la confiance que l'on peut accorder aux auteurs de projets et donc, les valeurs morales, la loyauté, l'honnêteté sont toujours à cultiver pour créer ou recréer la confiance nécessaire au développement et à l'accompagnement des projets. Ce serait avant tout à ne pas oublier.

La Rédaction

ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

DOSSIER :

FERDEDSI et la promotion des énergies renouvelables pour le développement rural en Afrique

1. Préambule

Dans le numéro 244 d'avril-mai 2010, les responsables de la revue "L'Africain" avaient déjà publié le résumé d'un travail de thèse de doctorat, dont les applications font aujourd'hui objet de ce numéro spécial.

Je voudrais dire Merci à l'équipe de la revue dont notamment Eddy VAN SEVENANT et Michel HAKIZIMANA, pour leur soutien à cette initiative que nous voulons africaine.

Le contenu de ce numéro consacré à l'énergie décentralisée est en quelque sorte une série de témoignages qui démontrent la faisabilité et encouragent la transformation des travaux académiques théoriques des personnes en formation, en une réalité utile au vécu quotidien par et pour les peuples et particulièrement les pauvres. Il s'agit en fait d'un travail de conviction et / ou de foi transformatrice des rêves en réalités qui, à travers le construit d'un processus facilitateur, stimule un changement social.

Ce n'est pas "du vent", c'est quelque part l'expérimentation à la micro échelle (d'abord individuelle et progressivement collective) du type d'esprit indispensable à tous ceux qui veulent se positionner comme soldats pour la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes, surtout en Afrique sub-saharienne. Cet esprit doit avoir à son actif des capacités de sacrifice, d'abnégation, de tolérance, de travail dur, persévérant et toujours avec conviction dans la sincère recherche du bien collectif. Tel quel, il (l'esprit) ne connaît ni la peur, ne craint ni les erreurs, ni les fautes, ni les conflits, ni les mépris, ni toutes sortes de barrières qui sont finalement des tempêtes qui propulsent l'aigle qui a le courage de les prendre de face. Quand, à un moment donné, celles-ci apparaissent, ce ne seraient en fait pas des peurs ou des erreurs ou des fautes, etc., destructives, mais des composantes normales dans un processus d'apprentissage multiforme, dans la nouvelle école des changements recherchés ; car conviction et peur ne vont pas de pair.

FERDEDSI et sa promotrice que vous découvrirez progressivement dans les textes qui suivent ont choisi le thème transversal "énergie" comme arme et le rural comme champ de bataille dont la révolution saura entrainer des développements locaux durables auto-entretenus en Afrique subsaharienne.

À propos de FERDEDSI

Objectifs de FERDEDSI

FERDEDSI pour dire "Forum Énergies Renouvelables pour le Développement Durable par la Solidarité Internationale" est une émanation d'un travail universitaire et œuvre pour la promotion des énergies renouvelables comme stratégie de lutte contre la pauvreté et notamment au bénéfice des milieux ruraux.

Sa mission est de contribuer à améliorer les cadres et conditions de vie des populations par la promotion des énergies renouvelables en milieu rural avec une approche interdisciplinaire et participative.

Sa méthode de travail consiste à :

- Identifier les besoins énergétiques des communautés rurales de concert avec les bénéficiaires
- Faire des études techniques, socio-économiques et organisationnelles sur les problématiques énergétiques en milieu rural avec une préoccupation environnementale et du genre
- Promouvoir des solutions durables d'énergie décentralisée en général et d'électrification en particulier
- Réaliser des projets qui ont pour vocation d'aider à la démonstration et à l'apprentissage
- Stimuler des partenariats interdisciplinaires, notamment public-privé, société civile communautés rurales et milieux académiques, interuniversitaires (national, Sud-Sud et Nord-Sud). Ces partenariats académiques passent par le biais des stagiaires nationaux et internationaux que FERDEDSI accueille chaque année depuis 2010.

- Former des techniciens locaux et des micro-entrepreneurs et être une niche institutionnelle des initiatives et micro-entreprises locales qu'il accompagne dans leur autonomie.

Explication du logo de FERDEDSI

- ✓ E comme Énergie au centre de toutes les sources : solaire, éolienne, eau (dans le tronc de l'éolienne en bleu, bio comme le vert qui domine)
- ✓ Les 2 mains, protectrices des initiatives et aussi symbole de solidarité
- ✓ Le tout dans un cercle comme développement, le tout dominé par le bleu et le vert de l'énergie propre et de la nature
- ✓ FERDEDSI comme socle de soutien de l'ensemble et inscrit sur un mur de parpaing en construction, pour montrer que nous sommes dans un processus de construction permanent, tout en protégeant pour solidifier.

Dr Marthe DJUIKOM-VANDENBERGH
Initiatrice et Fondatrice des organisations FERDEDSI
et réseau en consolidation

2. Cheminement d'une recherche-action dans le champ des énergies renouvelables et du développement rural africain

Ce papier est une sorte de chronogramme, un descriptif des étapes de construction d'un cheminement novateur pour l'énergie rurale en Afrique subsaharienne. C'est un processus qui dure depuis aujourd'hui 10 ans. Sa phase de gestation a été assez longue parce que le changement attendu est celui du regard, de la vision et des comportements des acteurs fortement enracinés dans des systèmes de développement, mis en place au cours de plus du demi-siècle depuis les indépendances africaines.

Origine et formulation du projet de recherche

Prenant part à une rencontre sur l'aide au développement et la nécessité d'un certain changement de vision, j'ai agréablement entendu un orateur de Belgique faire cette citation : "ce qui fait avancer le monde, c'est l'Utopie.... ce qui fait la force, c'est croire à l'utopie, c'est croire que ce qui n'est pas possible aujourd'hui peut l'être demain...". Il n'y a pas mieux pour traduire l'esprit qui a soutenu les étapes du projet de recherche ici en description comme un

"témoignage". En effet, en formation complémentaire dans le domaine de "développement - environnement et société", l'auteur prenait part à un séminaire sur le changement climatique¹ et l'animateur principal, à la fin de ce cours, avait (sans le savoir) suscité des questionnements et un rêve dans la tête d'une étudiante africaine. Il avait convaincu qu'individuellement ou collectivement, on pouvait agir localement pour un impact global. La question et les questions étaient alors autour de "comment ?".

Comme tout bon Africain qui se définit dans le croisement du réel et de l'irréel, du matériel et de l'immatériel ou simplement de l'humain et du divin, les questionnements qui tournent dans une tête et dans un corps nourri par les deux facettes de la nature, rendent attentif à ce que les plus rationnels appelleront "logique" et les plus irrationnels "des signes du destin"².

¹ Prof. Jean-Pascal VAN YPERSELE, cours SPED3300, UCL, 2002.

² Mais en fait dans le champ de la bataille perpétuelle entre les deux mondes, les humains ou hommes des sciences dans leurs approches

Dans la partie logique de la prise de conscience, l'étudiante reste attentive aux éléments et séminaires sur les changements climatiques, les actions pour la réduction des GAS³, les énergies renouvelables, etc. et comment ou en quoi chacun de ces éléments pourra l'aider à construire une action locale auto-entretenu, donc durable, dans une perspective globale.

Dans sa partie "illogique", les rencontres et partages comme ceux dans le groupe "solidarity economy" au niveau de l'université de Kassel, les circonstances de la vie, la joie ou la sérénité qui accompagnera intuitivement chacune des circonstances constructives, documenteront ou permettront de capitaliser les éléments d'édification, mais aussi toutes sortes de leçons dans le processus. C'est tout cela qui, au fil des ans et progressivement, a permis la mise en place d'une organisation sociale locale d'autopromotion pour les énergies renouvelables en milieu rural.

Étapes successives

En 2002, mue donc par tout ce qui précède, l'étudiante, dans sa logique de vouloir faire quelque chose localement pour un impact global, choisit une thématique de travail en fin d'un stage de formation qui pose les bases de sa future histoire de projet social et de projet de vie. Ce travail sur "L'énergie solaire dans la province de l'Extrême -Nord du Cameroun", part des constats de développements de cette ressource en Afrique de l'ouest pour étudier "La situation et les perspectives de sa promotion pour le développement des activités socio-économiques" au Nord-Cameroun.

exclusives, ont longtemps mené et mènent encore ces guerres insensées, ne réalisant pas qu'ils portent simplement des lunettes différentes pour décrire les mêmes réalités. Mais les guerres, la dégradation de la nature et les dépravations multiformes ramènent l'esprit humain au questionnement du monde village à travers un peu plus d'équité, de justice et forcément l'indispensable besoin de dialogue, celui de l'interdisciplinarité (dynamique, pas statique).

³ Gaz à effet de serre.

En 2003, commence une première phase des enquêtes de terrain sur les problématiques énergétiques en milieu rural camerounais. Celles-ci sont conduites auprès de quatre groupes d'acteurs des différentes formes de l'énergie solaire dans toute la région. Il s'agit des utilisateurs, des groupes spécifiques et socioprofessionnels comme les agriculteurs, les éleveurs, les femmes, etc., les vulgarisateurs potentiels et les fournisseurs (un au moment de l'enquête, plusieurs en ce jour).

En 2004, la finalisation du rapport de formation débouche sur la formulation d'un sujet de thèse dans la continuité du premier travail. La thèse en tant que telle n'est pas la finalité de l'initiative. Elle est l'indispensable passage pour d'abord montrer le rôle d'intermédiation indispensable des académiques "sensibilisés" et eux-mêmes "transformés", pour un autre modèle d'enseignement pour les générations futures. Elle est ensuite le démarrage d'un discours de démystification de la science et de la technologie qui ne doivent pas être vues comme une fin en soi, mais un moyen qui place en permanence l'humain au centre de ses actions. Pour ce travail, il fallait, en valorisant les résultats, rappeler à l'ingénieur en général et l'ingénieur africain en particulier, son engagement tacite comme Africain pour l'Afrique. Le sensibiliser aussi comme les académiques, en le poussant moralement à ne pas oublier de joindre au blouson actuel de ses actions et enseignements, celui des "vis" et "tournevis" dans les mains et sur le terrain réel avec les jeunes qui ont besoin de leur perfusion non seulement de savoir, mais surtout de savoir-faire dans tous les secteurs. C'est pourquoi cette thèse sociologique sur un domaine technique s'est focalisée sur l'analyse de comportement de tous les types d'acteurs dans les champs de l'innovation et de la promotion des technologies pour le développement. Elle a tenté de mettre le doigt sur un terrain vierge (à l'époque), un des problèmes dont les ingénieurs et les scientifiques sont conscients, qu'il est un des maillons faibles de leurs travaux. Ce problème, c'est la faible intégration des

approches interdisciplinaires et organisationnelles dans les projets technologiques, lesquels sont aussi indispensables que le financier et la technique pour les projets de développement. Cette faiblesse ou ce manquement a toujours faussé l'appropriation des travaux techniques et technologiques depuis plus d'un demi-siècle, lesquels travaux guident les modèles de développement en Afrique. Nul n'ignore que ces modèles ont apporté plus de problèmes que de solutions durables pour l'Afrique, mais un proverbe dit : "il n'est jamais trop tard pour changer"(en bien).

À partir de 2005, de nombreuses actions de sensibilisation à tous les niveaux (local, national, sous-régional, international) ont eu lieu, auprès des acteurs institutionnels, les universités, les politiques, les privés, les communes rurales et dans les villages auprès de différents groupes socio économiques, les ONG, les jeunes, les femmes, etc. Cela a occasionné des invitations et la participation de la promotrice à de nombreuses rencontres, visites des projets "énergie", des échanges au niveau international et sur tous les continents.

Cette mobilisation a été facilitée, entre mars 2005 et mars 2007, par une première convention de collaboration interuniversitaire, soutenue par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) autour du travail de thèse. L'AUF a supporté les déplacements de terrain, les séminaires, ateliers avec des groupes spécifiques, notamment les plus vulnérables comme les femmes et les jeunes, des enquêtes complémentaires de terrain et surtout l'achat de matériel de travail lors de ces rencontres (un ordinateur de travail, un appareil photo et d'imagerie, un vidéo projecteur, des outils de stockage de données, etc.).

La spécificité de la convention avec l'AUF était d'avoir relevé le défi de mettre ensemble des institutions Nord-Sud (Europe-Cameroun), puis, Nord-Nord (Allemagne-Belgique-France), et Sud-Sud

(Cameroun, Benin, etc.). Cette spécificité fera lentement, mais progressivement son chemin à travers la participation de la doctorante aux travaux d'un groupe international de son université d'accueil : le groupe d'économie solidaire du département des politiques des pays en développement de la faculté de sociologie à l'université de Kassel en Allemagne, mais parallèlement en partage avec les séminaires permanents des doctorants ingénieurs en efficacité, économie et rationalité énergétiques de la même institution. Cette hybridation de parrainage est une caractéristique de ce travail de recherche appliquée dès son début et dont le leitmotiv reste de mettre ensemble des acteurs du système à tous les niveaux concernés de près ou de loin par les problématiques inventoriées dans le projet de recherche. Cette initiative se fera à travers des rencontres organisées bilatéralement ou multilatéralement avec ces acteurs. C'est aussi en l'occurrence via des journées d'expositions, s'accompagnant de concertations populaires, etc.

En 2006, les ramifications de ces actions multi-domaines soulèvent le questionnement du statut juridique. Les acteurs associés ne savent pas domicilier l'initiative dans sa logique sans la phagocyter ; ils ne savent pas non plus la greffer à leurs actions et à leur logique sans en être impliqués ou transformés. La seule alternative était une autonomie statutaire, de procédure en procédure. Août 2006 marque la naissance ou la reconnaissance juridique de la première antenne africaine de ce qu'on nomme alors Forum des Énergies Renouvelables pour le Développement Durable et par la Solidarité Internationale (FERDEDSI). Le siège est alors au Cameroun (Afrique Centrale) où la majorité des actions populaires a eu lieu. Elle fonctionne sous la loi régissant les associations au Cameroun.

En 2007, le développement des échanges et la recherche plus structurée des partenaires et de divers appuis permettent la création d'une seconde antenne qui voit juridiquement le jour en

Europe sous la loi belge des associations sans but lucratif. Avec l'appui de l'Université de Kassel et des associés allemands, ce parcours est enrichi par de nouvelles expériences dont la visite des incubations d'entreprises et d'économie populaire italienne, l'étude de celles d'Espagne et d'Amérique latine et un travail de terrain dans une communauté rurale gambienne en Afrique de l'Ouest.

En 2008, l'analyse approfondie de ces actions, les similitudes des problématiques africaines et les références des économies alternatives fondées sur la théorie des incubations, des initiatives d'économie sociale et solidaire, appliquées dans le champ des énergies renouvelables pour le milieu rural africain, soutiennent le fondement de la thèse soutenue en novembre de cette année sous le titre "Énergies durables pour le développement rural en Afrique subsaharienne : approche interdisciplinaire et défi organisationnel". À de cette occasion, l'université de Kassel qui parraine ces travaux, organise son colloque annuel axé pour la première fois sur trois continents avec l'introduction de la page africaine.

En 2009, la fin de la thèse marque une certaine fin de la tutelle et de l'ancrage universitaire pour les actions de terrain ; l'autonomie des FERDEDSI reprend la relève institutionnelle. Leur première convention internationale donne la chance de commencer sur deux années la mise en application des discours populaires et des théories développées dans le rapport de thèse, notamment le concept de l'économie solidaire à la latino-américaine fondée sur l'incubation des initiatives. Ici l'incubation des initiatives énergétiques.

Pour les premières expérimentations, démonstrations, projets pilotes, etc, les technologies identifiées sont les kits solaires et la toute petite hydroélectricité à partir d'un site d'un dénivelé de l'ordre d'un mètre et d'un générateur de 500 watt. C'est le système pico-hydroélectricité. L'installation du premier système pico hydro, depuis lors jusqu'à ce jour, se

présente comme un vrai chantier d'apprentissage, entre les lettrés et les illettrés, les universitaires et les ingénieurs techniciens locaux, les responsables publics du secteur et les autorités locales et en ce moment des négociations de collaboration entre institutions internationales dans une perspective de démultiplication des initiatives et actions populaires locales.

À partir de 2010, un nouveau type de convention voit le jour entre les FERDEDSI et les universités (nationales au Cameroun et internationales dont jusqu'ici Canada, Belgique, Allemagne, programme interuniversitaire France –Cameroun). Il s'agit des conventions de stages académiques de 1 à 3 mois sur des thématiques répondant aux préoccupations réelles et pratiques dans la démarche au sein de FERDEDSI. Le rapport de stage est alors à la fois un rapport académique pour l'étudiant et une sorte de repère pour élaborer les feuilles de route en perpétuel ajustement au sein de FERDEDSI, qu'on adapte aux structures et règles alignées sur les réalités. Depuis le démarrage en 2010, FERDEDSI, suivant sa capacité d'accueil du moment, reçoit deux étudiants maximum par période. Des mesures sont en réflexion pour augmenter cette capacité au regard des demandes croissantes des étudiants tant du Nord que du Sud qui y trouvent un terrain d'apprentissage pratique, un laboratoire sur le réel.

En 2011 et 2012, de nombreux systèmes de kits, lanternes et chargeurs téléphoniques solaires sont vulgarisés dans les villages des communes rurales de Kouoptamo et de Massangam dans le département du Noun dans la région de l'ouest Cameroun. Ce département devient un espace pilote des actions de terrain de FERDEDSI.

Fin 2011, ces actions et le cheminement des FERDEDSI retiennent l'attention du jury de sélection des prix de la fondation française Poweo qui travaille sur l'énergie pour les pauvres. FERDEDSI avec sa fondatrice sont ainsi lauréats d'un prix international. La

remise, prévue à Paris en octobre 2012, donne l'opportunité à FERDEDSI de lancer ses journées internationales de concertation avec la diaspora africaine en Europe pour le soutien et/ou l'engagement dans les initiatives énergétiques pour l'Afrique rurale. La même année, un réseau africain pour le solaire est créé et FERDEDSI mobilise les acteurs tant au sud qu'au nord et entraîne en Afrique les premières organisations de la société civile européenne qui s'associe à ce processus expérimental : il s'agit de la famille des Ingénieurs Sans Frontière (ISF) tant de Belgique que d'Allemagne des villes focales européennes pour FERDEDSI (Kassel, Bruxelles et Paris). ISF Belgique y met toute sa capacité de volontaires et chemine dans une intense collaboration sur une année avec FERDEDSI avant d'être freiné dans son élan par un manque de financement.

Les nouveaux associés, en plus des ISF, sont des entreprises qui sont disposées à se tourner vers le marché africain de l'énergie décentralisée. FERDEDSI s'allie et échange avec elles pour essayer d'influer dans sa logique de faire autrement, de sensibiliser les nouveaux acteurs du nouveau champ de développement, à adopter une vision qui perpétue une vraie appropriation des nouvelles techniques et technologies. FERDEDSI cherche à innover sur de nombreux angles pour préparer le terrain. C'est ainsi que les rencontres de concertation avec la diaspora seront de vraies journées interdisciplinaires et

intersectorielles où chacun trouve sa place ou peut s'en créer. L'Afrique a besoin de toutes ses lumières pour sortir de l'ombre, de l'obscurité, de la déroute de sa croisée de chemin.

Ainsi la première rencontre avec les organisations de la diaspora africaine, à Paris, en octobre 2012, portait, sur l'énergie, la culture et l'éducation. La seconde, le 9 février à Bruxelles, portait sur l'eau, l'énergie comme priorités de développement en Afrique, qu'il faut centrer par l'orientation des systèmes éducatifs vers le pragmatisme et le professionnalisme. Le 9 mars 2013 à Namur, toujours centrées sur l'énergie, les journées de concertation mettent en exergue la place et le rôle de la femme dans tout ce processus à partir des bases de la culture africaine et du rôle central des femmes et des jeunes.

Avril 2013 au Cameroun : remise solennelle des premières attestations de formation pratique et dépôt auprès des administrations autorisées d'un dossier de création d'un Institut Populaire pour l'Eau et l'Énergie décentralisée pour l'Afrique rurale. La formulation d'un programme pratique des formations des jeunes et la stimulation des clubs jeunes et énergies proviennent des petits projets communs avec les organisations locales. Cela interpelle quant à la professionnalisation et à la reconnaissance des curricula plus adaptés aux problématiques africaines, dans le cas présent les formes dans le secteur de l'énergie, etc.

3. Exemple d'application : le picohydro de Sanka

La journée du samedi 12 décembre 2009 restera longtemps mémorable pour la population de Sanka. En effet, c'est ce jour qu'un générateur d'hydroélectricité de petite puissance (Pico hydro) a produit ses premiers watts heures (Wh) avec les premiers trois points lumineux au quartier Sanka Tchoutjo'o dans la commune rurale de Kouptamo.

Ce système énergétique au fil d'un petit cours d'eau a été construit et installé par FERDEDSI avec le soutien financier d'une ONG de la coopération Belge : le S.L.C.D (Service Laïque de Coopération au Développement) et la micro-entreprise nationale KIT&Partners de M. David KITOU.

Dès huit heures du matin, ces populations ont convergé vers l'esplanade de la commune rurale de Kouptamo où les

attendaient l'exécutif municipal et l'équipe de FERDEDSI conduite par sa Présidente fondatrice Dr Marthe DJUIKOM. Les adjoints au maire empêché, en animateurs expérimentés, ont conduit les travaux d'autoévaluation du cheminement du projet et de l'élection démocratique d'une équipe de gestion locale. Le contenu de cette rencontre portait globalement sur : l'historique du projet, la sensibilisation sur l'économie d'énergie, la gestion et l'entretien de l'ouvrage et la visite de terrain.

Il ressort des exposés que le projet est né de la volonté de FERDEDSI de réaliser des expériences d'exploitation des sources d'énergies renouvelables locales disponibles dans la majorité des villages africains. Ces projets-labo, en plus de montrer aux acteurs du développement l'existence et l'exploitabilité des sources d'énergies renouvelables, permettront de former des "ingénieurs locaux" maîtrisant les technologies et les techniques nécessaires.

On retiendra que l'ouvrage réalisé est une turbine actionnée par l'eau de la rivière permettant de fournir 500 Watts d'énergie électrique, ce qui est suffisant pour alimenter 15 habitations, chacune avec trois lampes économiques de 11W avec 8 000 heures de fonctionnement, 10 ans de durée de vie et une luminosité de 800 lumens. La réunion a été aussi l'occasion pour les experts de FERDEDSI de sensibiliser la population sur l'économie d'énergie. L'occasion a été alors donnée à FERDEDSI d'expliquer pourquoi elle conseille à la population l'utilisation des lampes économiques.

Pour la pérennité du projet, un comité de gestion, élu par une technique électorale tout à fait originale et très démocratique, a été mis en place. Après une photo de famille, l'assistance est descendue sur le site du projet pour la mise en service du pico hydro. Des jeunes présélectionnés ont été formés pour l'entretien et la maintenance de l'ouvrage.

Ces jeunes ont ainsi reçu une formation sur le réglage de l'alimentation du canal en eau, le nettoyage du canal, le graissage du pico, etc. Après s'être assurée que la puissance fournie par le pico est au max, l'assistance s'est déplacée pour la mosquée du village où les premières ampoules ont été installées.

Il faut également noter qu'en plus des trois premières lampes, un espace villageois avec des charges de téléphones portables (source de revenu pour la caisse de gestion de l'ouvrage) et un espace de rencontre TV sont nés au quartier Sanka Tchoutjo'o. Des groupes d'études ont été créés à la faveur de la lumière du pico.

Après l'installation d'un dispositif de régulation de tension permettant aussi de chauffer de l'eau, l'installation électrique de la mosquée a été raccordée à la source d'énergie. C'est une explosion de joie qui a accueilli l'allumage de chacune des trois lampes de la mosquée, puis des téléphones portables, du lecteur DVD, du poste téléviseur, tout ceci a entretenu l'euphorie totale du moment.

Au cours de 2010, la population environnante concernée s'est organisée et 5 familles ont financé la connexion de leurs ménages au réseau électrique installé par FERDEDSI et depuis lors les bénéficiaires supportent les charges d'entretien du générateur et du canal d'amenée d'eau.

En ce moment, des soutiens sont recherchés pour remplacer le générateur de 500 Watt par un de 1 ou 2 Kw, en vue de l'extension et surtout du développement d'autres activités comme le moulin à céréales, un cyberspace numérique et une maison énergie FERDEDSI dans le quartier Sanka pour les villages environnants.

Tous les soutiens sont les bienvenus tant au niveau national, qu'international (bien vouloir préciser vos coordonnées et la mention "pour appui activités FERDEDSI au Cameroun").

Bertrand TAMOU et Dr Marthe DJUIKOM-VANDENBERGH
Réseau FERDEDSI

4. Collaboration, perspectives et partenaires

Une année de collaboration, trois checkpoints

Tout commence en décembre 2011. La coordinatrice de FERDEDSI formule une demande triple auprès d'ISF : 1) un problème technique est rencontré sur une installation hydroélectrique, 2) notre équipe camerounaise manque de formation et 3) il y a une conférence du réseau African Network for Solar Energy (ANSOLE) à laquelle il peut être intéressant de participer.

En dehors des nombreux échanges permettant la préparation des différentes étapes de la collaboration, l'année 2012 est marquée par trois rencontres :

- la visite d'un expert ISF en février : la mission a pour but de rencontrer les acteurs locaux et d'initier les échanges pour la formation de l'équipe, de visiter les installations photovoltaïques et hydroélectriques pour connaître les réalités de terrain afin de proposer un soutien technique à distance qui tient compte de ces réalités et de participer à la conférence ANSOLE.
- un stage de 3 mois (août-octobre) d'un étudiant en dernière année d'ingénieur civil à l'ULB. Le stagiaire a pour objectif de réaliser un portfolio des installations techniques de FERDEDSI, d'analyser le fonctionnement de l'association et de faire part de ses réflexions à la coordinatrice et d'accompagner le technicien local dans ses interventions.
- la visite de deux experts ISF en octobre. Les experts contribuent à l'étude du problème technique posé initialement pour l'installation hydroélectrique de Menji et participent à la formation de l'équipe technique FERDEDSI.

Et que de choses apprises...

Les réflexions auxquelles a permis d'aboutir cette année d'échanges sont les

suivantes : FERDEDSI montre une motivation à disséminer les technologies d'électrification rurale. Avec les moyens du bord, il parvient à réaliser des installations complexes bien que de petite taille. Pour les installations photovoltaïques de petite taille (8W), le matériel utilisé est bien maîtrisé. Les challenges en PV sont l'exploitation de systèmes disponibles localement (les systèmes actuels sont importés lors de voyages de l'équipe et de ses partenaires) et le gain en expérience dans des installations moyennes (quelques 100W). Pour ces installations, établir un plan de maintenance sera primordial.

Pour les installations hydroélectriques, la collaboration avec des experts techniques est capitale, que cette expertise vienne d'organisations de bénévoles comme ISF ou d'institutions académiques. En effet, bien que l'équipe FERDEDSI soit pleine de motivation, le manque d'assise des compétences et des connaissances peut les mener à des pertes financières, des pertes de crédibilité, à l'essoufflement ou encore à des risques du point de vue de la sécurité des personnes. En effet, sur les deux sites visités, l'un (génératrice 500W) menace de s'effondrer car les constructions n'ont pas été suffisamment bien étudiées et l'autre (génératrice 10kW) a été mal dimensionné pour délivrer la puissance attendue. Bien que ce qui a été réalisé soit admirable au vu du bagage théorique et technique de leurs auteurs, beaucoup est à refaire. Ce qui signifie pertes de temps, d'argent et peut mener au découragement des techniciens et des bénéficiaires qui constituent la main d'œuvre. Les challenges sont donc ici la formation de l'équipe locale non seulement dans les techniques de production hydroélectrique et en réalisation des constructions associées, mais également en techniques de gestion d'un projet (étude du site, dimensionnement, planification des travaux, pérennité financière, maintenance, etc.).

Dans la collaboration entre ISF et FERDEDSI, la priorité est le transfert de compétences

La "capacitation", c'est-à-dire le transfert de compétences, est la priorité de l'équipe ISF. L'objectif est qu'une fois les compétences intégrées, l'équipe locale puisse résoudre ses problèmes techniques de manière autonome et transmettre à son tour les compétences aux populations bénéficiaires des projets. Lors de nos visites, ce transfert de compétence s'est réalisé auprès du technicien FERDEDSI mais également directement auprès des bénéficiaires. Je ne sais pas s'il s'agit d'une preuve de réussite de cette démarche, mais durant les semaines autour de la date où j'écris cette communication (février 2013), le technicien de FERDEDSI forme des jeunes sur les théories de la physique et de la conversion d'énergie. Chaque semaine, il donne cours dans le local de FERDEDSI.

Les universités ont beaucoup à y gagner

Dans des pays comme la France ou la Belgique, il faut parfois des semaines de démarches administratives pour agrandir son toit de quelques centimètres. En Afrique, beaucoup peut déjà être fait avant que ça ne dérange. L'Afrique est un grand labo, il faut en profiter ! (j'ai repris les paroles d'un participant d'ANSOLE Days). Les projets d'électrification rurale relèvent d'un intérêt particulier pour l'apprentissage car il s'agit de projets qui mêlent un grand nombre de disciplines : étude d'impacts sociaux et écologiques, gestion d'équipe et implication des bénéficiaires, dimensions techniques, études géologiques, durabilité économique, ... L'échange avec les académiques n'est donc pas unidirectionnel ; le stagiaire belge a appris beaucoup plus en trois mois qu'il n'a appris en un an sur les bancs de l'école. L'aspect appliqué, pratique et concret de ces projets par rapport aux défis des pays africains ne justifie que trop que des collaborations germent entre des entités telles que FERDEDSI et les universités africaines. Lors de la conférence ANSOLE à Yaoundé,

beaucoup d'étudiants ont d'ailleurs manifesté leur volonté de pouvoir être impliqués dans les projets de FERDEDSI.

Le chantier est grand, les ressources humaines seront nécessaires

Par ses installations et par l'organisation de rencontres, l'association gagne en renommée et diffuse son nom auprès des autorités locales, auprès des partenaires potentiels et auprès des populations bénéficiaires. Moyennant une bonne organisation et l'assise des compétences, la demande devrait aller en augmentant. Il est donc capital que les ressources humaines s'accroissent également. Dans un premier temps, cela devra se faire en formant des responsables techniques locaux pour chaque installation. Ces responsables devront donc être capables de résoudre les petits problèmes et se charger de la maintenance. Une autre opportunité est bien sûr d'établir et de pérenniser la collaboration avec les universités pour disposer de stagiaires. Je pense que les universités du Nord et les étudiants du Sud sont demandeurs de telles collaborations. Comme déjà mentionné, l'apprentissage au travers de ce genre de projet est d'une richesse inouïe.

Comment gagner son pain en offrant des services à une population sans argent ?

La pérennité financière des projets reste un challenge. Il y a des bénéficiaires qui peuvent payer. "On a l'argent, dites-nous seulement comment on doit procéder et on payera", dit un habitant voisin de Sanka où un picohydro est installé. Pour le photovoltaïque, les installations actuelles sont réglées par mensualité. Il s'agit en quelque sorte de microcrédits puisque FERDEDSI a dû investir pour le matériel installé. Mais s'il s'agit d'électrification rurale pour la lutte contre la pauvreté, il faut aussi s'adresser aux populations démunies. Quel modèle économique adopter dans ces cas ? S'agit-il alors de service social pour lequel il faut solliciter le soutien politique ?

La coopération internationale passe par chacun de nous

Certains ont du temps à consacrer sur le terrain, d'autres peuvent contribuer financièrement, d'autres encore peuvent mobiliser la population et d'autres encore peuvent mobiliser les politiques. Sur le plan technique, beaucoup de disciplines sont requises : ingénierie, sociologie, géologie, économie,...

C'est en associant chacune de ces personnes qu'on peut contribuer au changement. Pour s'associer et travailler ensemble, il faut se connaître. Des rencontres comme celle du 9 février vont dans ce sens. Et j'invite chacun qui me lit à toujours avoir l'oreille attentive aux projets qui gravitent autour de lui, de manière à favoriser les connexions entre ceux qui feraient encore mieux s'ils travaillaient ensemble. À ce titre, j'invite les lecteurs à découvrir le réseau ANSOLE qui, durant cette année d'échange, a montré de bonnes capacités à favoriser les synergies.

Le défi des prochaines éditions est d'attirer aussi ceux qui renoncent au changement

D'après moi, la 2^{ème} édition de la Journée Internationale de Concertation sur les Initiatives Énergétiques Africaines est une réussite en ce que de nouvelles rencontres ont pu se faire et des liens créés lors de la 1^{ère} édition ont pu se consolider. C'est aussi une réussite en ce que des représentants du monde politique ont répondu à l'invitation. C'est une réussite en ce que les sujets abordés furent variés. Nous restions néanmoins une assemblée globalement homogène en la volonté et l'espoir de changement. En plus d'analyser les défis d'aujourd'hui sous d'autres angles, le défi des prochaines éditions est, selon moi, de réunir une plus grande diversité d'états d'esprit afin de comprendre les craintes et

scepticismes pour en tenir compte et les surpasser. De telles journées de concertations sont capitales pour se connaître, faire mûrir nos idées et identifier les synergies. Soyons le changement que nous voulons voir dans ce monde....

En effet, tout au long de la journée, les participants ont adhéré à l'idée de GANDHI partagée aussi virtuellement avec nos auditeurs, selon laquelle "Nous devons être le changement que nous voulons voir dans le monde". Sur cette note, les échanges pouvaient se tenir autour de l'exposition du technicien Alexis Z. FOUNJOUEM, pendant une courte pause. Après cette première phase consacrée aux priorités de développement rural africain, dont l'eau et l'énergie décentralisée, la seconde phase des communications portait sur les systèmes d'éducation et réformes, le formel & l'informel ou comment se tourner vers le pragmatisme et l'auto-emploi, pour faire face aux priorités largement analysées et aux autres problèmes, non les moindres.

Partenariat avec la Fondation Roi Baudouin

Le 27 février 2013, une convention concernant la construction d'un institut populaire de l'eau et l'énergie décentralisée en Afrique subsaharienne a été établie entre la Fondation Roi Baudouin et FERDEDSI. Un compte de projet ouvert auprès de cette Fondation permet de recueillir des dons. Les donateurs utiliseront le compte IBAN BE10 0000 0000 0404 – BIC : BPOTBEB1 de la Fondation Roi Baudouin et la mention ***128/2569/00080***.

La Fondation s'engage à délivrer au donateur une attestation de déductibilité fiscale si le don est supérieur ou égal à 40 € Contact : Marthe DJUIKOM ; djuikom2@yahoo.fr

Dr Marthe DJUIKOM-VANDENBERGH
Fondatrice et Coordonnatrice de FERDEDSI

5. Programme des formations FERDEDSI sur les énergies renouvelables (ER)

Dans sa perspective de mettre les énergies renouvelables au service des populations et de jouer le rôle d'incubateur des initiatives et des micro-entreprises énergétiques en zones rurales africaines, FERDEDSI a progressivement mis en place un programme de formation sur les ER (Énergie solaire, hydraulique, éolienne et bioénergie) qui accueille déjà des stagiaires internationaux et qui va bientôt commencer à accueillir des participants africains (boursiers) de tous les niveaux scolaires pour des formations théorie et pratiques diplômantes.

Objectifs des formations

- Informer à tous les niveaux sur l'importance des énergies renouvelables (ER)
- Former des "Grassroots Engineers"
 - former des micro-entrepreneurs locaux dans le secteur de l'énergie décentralisée
 - outiller les jeunes afin qu'ils soient aptes et compétitifs sur le marché du travail local, national, international
 - donner aux étudiants africains une chance de manipuler les outils de labo qu'ils connaissent plus en théorie qu'en pratique et à tout étudiant ou chercheur de confronter théorie et pratique en d'autres termes donner aux étudiants et jeunes chercheurs (tous les pays), des opportunités de sortir des labo "4 murs" pour se confronter aux réalités sur le terrain et aux problèmes quotidiens des individus dans leur environnement
- Promouvoir les ER pour le développement des Activités Propres Génératrices de Revenus (APGR) en milieu rural africain
- Consolider les capacités des communautés locales et notamment des femmes dans toutes les activités faisant appel à toutes formes d'énergie

- Catalyser les partenariats multiformes pour le développement et la maîtrise des ER
- Montrer aux participants qu'ils sont concernés par les changements locaux et globaux.

Niveaux des formations

Depuis 2010, les formations ont consisté à, d'une part, préparer les jeunes locaux à maintenir les systèmes énergétiques pilotes et de démonstration que FERDEDSI installait dans les villages, et, d'autre part, à identifier et renforcer les capacités de ceux qui se distinguaient comme de bons formateurs locaux potentiels. Avec l'appui de l'ISF Belgique, l'accent et comme on dit le paquet a été mis sur un technicien spécialement doué, qui a été au centre de toute la préparation et du lancement de la première promotion des formés-diplômés de FERDEDSI. De ce cheminement, FERDEDSI authentifie les niveaux de formations antérieurement définis à savoir :

Niveau 1 : Jeunes ruraux non scolarisés avec un programme spécial en élaboration pour la sensibilisation au niveau des écoles primaires

Niveau 2 : Jeunes scolaires en cours ou ayant abandonné l'école avec ou sans diplôme (Cap technique, BEPC, Probatoire, bac)

Niveau 3 : Universitaires et chercheurs (FERDEDSI se prête plus comme encadreur des stages de terrain surtout pour les étudiants du Nord et comme atelier-labo pour les étudiants du Sud)

Niveau 4 : Autorités administratives, politiques et traditionnelles ; cadres des services publics et privés, entrepreneurs, etc.

NB : Des formations à la carte sont offertes aux institutions qui le sollicitent, pour leur personnel, animateurs ruraux ou

de terrain, et bientôt des offres pour les entreprises et programmes publics du secteur des énergies renouvelables, pour la formations des maintenanciers de ses systèmes énergétiques ou le marché dans ce secteur.

Contenu du programme des formations FERDEDSI- Cameroun

Première Partie : cours permanents sur 3 mois

Notion générales sur les Énergies Renouvelables : la ressource solaire, la ressource hydraulique, la ressource biomasse et bioénergétique (biogaz, bio fuel/bio carburant), la ressource éolienne.

Formation technique tronc commun : le solaire, l'hydraulique, la bioénergie (biogaz, bio fuel/bio carburant), l'éolienne.

Formation Technique : spécialisation Options Installations Kits solaires (première promotion des formés) : rappels mathématiques utiles, électricité – notions de base, les schémas des câblages, cellules solaires, stockage de l'énergie, principales caractéristiques des accumulateurs, le régulateur de charge, le convertisseur, l'onduleur et le dimensionnement, simulation en laboratoire du fonctionnement d'un système solaire

(avec la valise solaire adéquate), installation des kits solaires de 3 à 10 points lumineux (12 v), stages sur le chantier solaire.

Deuxième Partie : Préparation au professionnalisme

Il s'agira de séminaires de 1 à 5 jours consécutifs, faits par des personnes ressources de FERDEDSI suivant négociation et un contrat de service ponctuel.

Notions de création et gestion d'entreprise (5 jours).

Divers séminaires : Il s'agira de séminaires pour tous ou selon spécialisations et le niveau de base : initiation à l'informatique (5 jours/ demie journée par semaine pendant la formation) ; mesure du débit d'un cours d'eau (2 jours : théorie et exercice pratique sur le terrain) ; repérages et orientation (GPS, SIG. Cartographie) (GPS pour tous = 1 jour : théorie et exercices pratiques) ; labo et travaux pratiques ; information sur les possibilités locales de financement (demi-journée) ; informations sur les formes et statut juridiques des organisations (demi-journée) ; la question de l'éthique et des affaires juridiques pour un entrepreneur (un jour).

Dr Marthe DJUIKOM-VANDENBERGH
Réseau FERDEDSI
djuikom2@yaoo.fr

Appel à projets - Edition 2013

Programme de cofinancement de projets de coopération présentés par des asbl de solidarité internationale de Wallonie-Bruxelles issues de la migration - Projets de partenariat pour le développement dans les Pays en développement

NDLR : Nombre d'associations de migrants souhaitent s'investir dans le développement de leurs pays d'origine à partir de leur Asbl en Belgique. Elles espèrent pour cela pouvoir compter sur un co-financement de la Région. Il nous a donc paru utile de publier l'ensemble de la procédure à suivre pour obtenir ce co-financement. Le texte ci-dessous reprend les différentes étapes de cette démarche compliquée certes, mais indispensable si on veut aboutir. Le texte intégral de cet appel à projets est disponible à l'adresse suivante : <http://www.wbi.be/fr/services/service/cofinancement-projets-cooperation-presentes-asbl-solidarite-internationale-wallonie>

Critères

Critères de recevabilité

Critères liés au promoteur

- Le promoteur est une association sans but lucratif (asbl) de droit belge.
- L'association a une existence légale de deux (2) années au moins à la date de clôture du présent appel à projets.
- L'association a pour objet social la coopération internationale pour le développement.
- L'association a son siège social en Wallonie ou à Bruxelles.
- Tous les administrateurs de l'asbl sont domiciliés en Wallonie-Bruxelles. Il peut toutefois être dérogé à cette règle pour un (1) administrateur.
- Au moins les deux-tiers (2/3) des administrateurs sont originaires de pays reconnus comme PED par le CAD (OCDE). Les autres administrateurs attestent d'un lien effectif, en Wallonie ou à Bruxelles, avec l'immigration en provenance des pays reconnus comme PED par le CAD (OCDE).
- Le dossier de présentation du projet confirme expressément ces qualités respectives des administrateurs.
- L'association mène en Wallonie et/ou à Bruxelles une action significative liée aux questions de développement, elle y justifie d'un réel ancrage et y mène une action régulière, notamment de sensibilisation et d'information sur les questions de solidarité internationale et de développement.

Une copie des statuts, le cas échéant actualisés, de l'association doit obligatoirement être jointe au dossier.

Critères liés au projet

Premièrement, le projet s'inscrit dans le cadre du préambule (voir site internet) du présent document

Deuxièmement, le projet s'inscrit dans le cadre des compétences sectorielles de la Région wallonne et de la Communauté française, suivant les termes de la Constitution belge.

Troisièmement, le projet vise une action de développement qui tient compte du développement durable et équilibré, dans un objectif de dignité humaine et avec un impact positif explicite pour les populations au Sud.

Quatrièmement, le projet relève d'une initiative conjointe entre l'association et son partenaire au Sud. Le partenaire au Sud est une personne morale reconnue par le droit interne du pays de mise en œuvre du projet. La mise en œuvre du projet est menée en collaboration effective avec les partenaires au Sud. L'historique du partenariat, sa durabilité ainsi que les modalités concrètes de cette collaboration sont décrits précisément dans le dossier.

Cinquièmement, une contextualisation du projet montre dans quelle mesure celui-ci s'inscrit dans le plan de développement local, régional ou national du pays du partenaire. La durabilité financière et technique du projet est prévue.

Sixièmement, la liaison entre l'objet social du promoteur et son expertise, en termes de compétence sectorielle, et l'objet du projet, en termes de secteur d'action, est explicitement présentée. L'implication du promoteur, en termes d'apport de contenu relativement à l'objet du projet, est décrite.

Septièmement, les projets d'aide d'urgence ou humanitaire ne sont pas pris en compte dans le cadre du présent appel.

Huitièmement, un projet d'identification n'est pas pris en compte dans le cadre du présent appel à projets. Dans le cas d'un projet présentant une phase d'identification, les modalités de l'identification sont décrites et la phase représente au maximum 5% du budget du projet.

Neuvièmement, le projet peut consister pour partie en fourniture d'infrastructures ou de simple matériel. Quelle qu'elle soit, cette part, en ce compris les coûts liés à l'installation des infrastructures et matériel, ne représente plus de 50% du budget du projet.

Dixièmement, un projet consistant principalement en stages d'étudiants, missions d'enseignement et/ou consultance n'est pas pris en compte dans le cadre du présent appel.

Onzièmement, le projet se situe, au moins principalement (au moins 50,01% du budget de l'action hors frais administratifs et au moins 50,01% du temps de mise en œuvre de l'action), dans l'un ou des pays de coopération reconnus comme prioritaires par la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles au titre de la coopération internationale au développement : Algérie, Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Burundi, RD Congo, Haïti, Maroc, Palestine, Rwanda, Sénégal, Vietnam.

Critères liés au financement du projet

Dans le cadre du présent appel, la limite du financement qui peut être sollicité par promoteur est de 30.000 € maximum. Dans le cadre du présent appel, la limite du financement qui peut être sollicité par projet est de 30.000 € maximum. Le projet est prévu sur une période de 1 année minimum à 3 années maximum. La durée prévue du projet présenté est précisée. La participation financière de WBI dans le projet est de maximum 90% du budget total du projet.

Nonobstant des apports financiers provenant d'autres sources, qui sont, le cas échéant précisés dans le dossier, les projets bénéficient d'un financement sur fonds propres, du promoteur, à hauteur de minimum 10% du budget total du projet présenté. Les apports locaux du partenaire au Sud ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

Le dossier comporte un budget détaillé établi en euros. L'essentiel des dépenses sont effectuées au Sud, au bénéfice direct des populations au Sud. Les "dépenses Sud" ne comportent pas de frais de mission de suivi du partenaire du Nord. Les frais de mission des partenaires du Nord intervenant dans le projet ne sont pas automatiquement considérés comme des "dépenses Sud". Lorsque le budget prévoit l'allocation de per diem, ceux-ci sont détaillés dans le budget présenté : objet, taux, nombre de jours. L'attribution de per diem n'est pas acceptée lors de mission de personnes dont la rémunération est déjà prise en charge par le projet. Les frais éventuels de salaires ou défraiements de formateurs ou consultants, du Nord ou du Sud, sont quantifiés et détaillés précisément (salaire mensuel, tarif journalier,...). Les

éventuels frais de prestation du promoteur du projet sont compris dans la rubrique "frais administratifs". Les frais administratifs, en ce compris les éventuels frais de personnel au Nord, le suivi du projet et les coûts d'évaluation, ne dépassent pas 10% du budget du projet. Ces frais sont détaillés dans le budget présenté.

Le cas échéant, un même projet peut être représenté dans un appel à projets ultérieur et solliciter un ou des cofinancements ultérieurs, suivant les mêmes règles de cofinancement. Un même projet ne peut toutefois bénéficier d'une subvention globale de WBI dépassant 90.000 € quel que soit le nombre d'années de sa mise en œuvre.

Critères préférentiels

Dans la limite du budget disponible, priorité est donnée aux projets qui rencontrent les orientations, concertées avec le Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération internationale – CWBCI, de la Région wallonne et de la Communauté française ainsi que de leurs partenaires du Sud en matière de coopération internationale au développement.

L'analyse des projets se fonde en particulier sur le respect des principes d'action les plus essentiels du développement durable, tels que, entre autres :

- solidarité intergénérationnelle : il s'agit de faire intervenir dans chaque projet le critère de l'équité entre générations actuelles et futures ;
- création d'activités génératrices de revenus ;
- justice sociale ;
- travail décent ;
- égalité de genre ;
- prise en compte des conséquences économiques, sociales et environnementales du projet ;
- principe de précaution : le projet démontre qu'il ne comporte aucun risque de dommage pour le partenaire local ;
- participation au projet de tous les intervenants concernés, au Nord et au Sud, avec appropriation des processus par les partenaires au Sud.

L'analyse se fonde également sur les principes d'action suivants :

- respect de la dimension culturelle du développement ;
- partenariat fondé sur l'échange, la concertation et la réciprocité, dans le respect des priorités établies par le partenaire au Sud quant à ses besoins ;
- synergie, sur le terrain de mise en œuvre du projet, avec les autres acteurs du Nord et du Sud ;
- association, pour la mise en œuvre du projet, avec un ou plusieurs acteurs éligibles dans le cadre des programmes de la coopération indirecte mis en œuvre par WBI, soit : ONG de développement de Wallonie-Bruxelles, pouvoirs subordonnés de la Région wallonne, organisations wallonnes représentatives des travailleurs ou des agriculteurs, mutualités de Wallonie-Bruxelles, Hautes écoles ou Ecoles supérieures des arts organisées ou subventionnées par la Communauté française. Le cas échéant, le dossier

- permet d'identifier précisément, tant au niveau de la mise en œuvre que de la répartition budgétaire, les apports et rôles de chacun en fonction de leurs compétence et expertise spécifiques ;
- promotion de l'expertise locale.

Sélection des projets

L'administration de WBI procède à l'examen des dossiers à travers l'ensemble de ses services concernés, y compris les représentations de Wallonie-Bruxelles dans les pays visés. Sur cette base, elle émet un avis. Parallèlement, dans le plein exercice de sa fonction consultative, le Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération Internationale procède à l'examen des dossiers présentés, selon les procédures qu'il arrête. Ces avis font l'objet d'une proposition de sélection transmise suivant les procédures de WBI au Ministre des Relations internationales pour décision finale.

4. Les annexes (1, 2 et 3) ci-jointes font intégralement partie du règlement Programme de cofinancement par Wallonie-Bruxelles International de projets de coopération présentés par des asbl de solidarité internationale de Wallonie- Bruxelles issues de la migration Appel à projets – Edition 2013

Annexe 1

Chaque projet présenté doit impérativement comporter :

- copie des statuts du promoteur et une fiche de synthèse établie suivant le modèle ci-après

Annexe 2

- une présentation détaillée du projet et toutes annexes que le promoteur jugera utiles.

Annexe 2 : Modèle de fiche de synthèse

1. Présentation du demandeur (1 page)

- 1.1. Dénomination
- 1.2. Siège social (coordonnées complètes) et coordonnées du responsable (téléphone et adresse électronique)
- 1.3. Numéro d'entreprise
- 1.4. Code IBAN du compte bancaire
- 1.5. Description de l'action significative du demandeur en Wallonie-Bruxelles.

2. Projet présenté (3 pages)

- 2.1. Titre du projet.
- 2.2. Partenaire(s).
- 2.3. Populations cibles.
- 2.4. Principaux objectifs et articulation avec les trois piliers du développement durable.
- 2.5. Principales réalisations envisagées et calendrier des activités concrètes.
- 2.6. Résultats attendus (produits concrets, quantifiés, détaillés).

- 2.7. Chronogramme des dépenses et répartition du financement par source.
 2.8. Devenir du projet après la fin du financement sollicité.
 2.9. Récapitulation de la demande de financement à Wallonie-Bruxelles International

Projet (titre)	Apport sollicité	Apport de l'asbl (demandeur) sur fonds propres	Autres financements éventuels (vous devez préciser : montant et source)	Budget total du projet

Annexe 3

Clôture de l'appel et conditions de réception des dossiers

Le dossier présenté parvient à Wallonie-Bruxelles International, suivant les modalités suivantes :

Deux exemplaires "papier" adressés comme suit:

M. Philippe SUINEN, Administrateur général,
 à l'attention de Mme Danielle MOREAU,
 Wallonie-Bruxelles International,
 Coopération au Développement,
 Place Saintelette, 2
1080 Bruxelles.

Le dossier est adressé par courrier postal à WBI, cachet de la Poste daté du **12 juillet 2013 au plus tard** faisant foi

ou

Le dossier est déposé à WBI **12 juillet 2013 à 16 heures au plus tard**. Dans ce cas le déposant demande un accusé de réception, comportant la date et l'heure de dépôt.

En outre, **un exemplaire** (sans illustration) est envoyé par **courrier électronique le 12 juillet 2013 au plus tard** à : d.moreau@wbi.be et à a.verhaagen@wbi.be

Attention : Figure exclusivement en rubrique " objet " du courriel le nom du promoteur du projet, sans autre mention.

Un dossier incomplet, présenté dans une langue autre que celle de l'appel ou transmis hors délai n'est pas examiné

(En aucun cas, une version électronique ne fait foi en termes de délai de dépôt ou de contenu du dossier)

Pour toute information complémentaire, toute question et demande de précision, vous pouvez contacter :

Wallonie-Bruxelles International - Coopération au Développement

Place Saintelette, 2 - 1080 Bruxelles.

Danielle MOREAU – tél. 02.421.83.61 – d.moreau@wbi.be

Alain VERHAAGEN – tél. 02.421.86.37 – a.verhaagen@wbi.be

Micheline ASSUMANI – tél. 02.421.87.36 – m.assumanilugolo@wbi.be

wbi@wbi.be

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Pauvreté intellectuelle

Lettre aux habitants et aux amis de la province de l'Équateur

La qualité de l'enseignement en RD Congo n'arrête pas de baisser au fil des ans de façon très inquiétante. Cela se constate à travers divers faits. Pour exemple, la majorité des élèves qui terminent aujourd'hui les études secondaires manifestent beaucoup de faiblesses, notamment en français, tant en expression orale qu'écrite. Leur connaissance en grammaire élémentaire laisse scandaleusement à désirer, à quoi s'ajoute une culture générale déficitaire. D'où la difficulté pour la plupart d'entre eux d'entreprendre de bonnes études supérieures et d'être performants dans la vie professionnelle où le travail administratif se fait, à plus de 70%, par écrit (lettres, notes, rapports,...).

Dans la Province de l'Équateur, la situation est plus que préoccupante, elle est dramatique. Les gens écrivant et s'exprimant correctement en français – ceux d'une diction agréable et intelligente sachant faire la différence entre le "i" et le "u", le "é" et le "e" ou le "eu" - sont devenus une espèce humaine rare. Et, plus grave, il y en a de moins en moins même dans les domaines de l'éloquence où on les trouve habituellement, tels l'enseignement, le journalisme, la pastorale, la magistrature,...

La conversation en français, dans nos villes et encore moins dans nos villages, n'est pas la chose la plus partagée. Toute personne qui s'y adonne est traitée de vantard, de fanfaron. Cet état d'esprit négatif décourage, inhibe et nivelle les gens vers le bas. Les distractions et les débats intellectuels sont dès lors rares s'ils ne sont pas simplement refusés. Ceci expliquerait-il la présence dans nos villes des magasins et boutiques qui vendent tout, sauf des livres et des journaux que, par ailleurs, on ne trouve pas dans la quasi majorité de maisons de la province, même celles des personnes riches, car elles n'en achètent pas, ni pour

elles ni pour leurs enfants. Livres et journaux qui ne garnissent pas non plus les rayons de "petites" bibliothèques des universités et instituts supérieurs de nos villes, lesquelles ne sont remplies en grand nombre que de...travaux de fin d'études de leurs anciens étudiants.

Les résultats "néants" enregistrés par un grand nombre d'écoles secondaires du chef-lieu de la province aux examens d'État 2012 ont également été révélateurs du niveau et de la qualité de la formation des jeunes à l'Équateur.

Les causes de cette indigence intellectuelle sont nombreuses. Elles sont structurelles, économiques, programmatiques. Nous devons nous y attaquer et les extirper absolument. Il y va de l'avenir de notre province dont le premier atout est sa population. L'Équateur ne peut se reconstruire et se développer qu'avec une élite de grande qualité et une population bien formée dans tous les domaines.

Ce travail de redressement intellectuel auquel nous devons nous atteler sera, sans doute, de longue haleine. Nous pourrions le réussir en prenant le problème à bras-le-corps, en y mettant les moyens nécessaires et, surtout, de la volonté. Mais à court terme, je vous propose que nous commençons par ce qui me paraît être la démarche première : la sensibilisation des Équatoriens sur l'importance de la lecture qui demeure le moyen traditionnel pour la maîtrise de la langue française en question et l'acquisition de diverses connaissances.

Et c'est principalement pour ce but que j'ai créé, avec l'adhésion enthousiaste de quelques compatriotes, amis et frères, l'association sans but lucratif et apolitique dénommée "LA JOIE DE LIRE", "J.L." en sigle. Celle-ci s'est donné les objectifs suivants :

- ▶ Installer, dans chaque ville, des centres de lecture et d'animation culturelle, premièrement à Mbandaka, secondement à l'intérieur de la Province de l'Équateur et, plus tard, à d'autres villes du Congo ;
- ▶ Inciter les habitants de l'Équateur à la pratique de la lecture et à l'achat régulier des livres qui ne doivent pas être considérés comme des produits de luxe ;
- ▶ Solliciter des dons de livres auprès des tierces personnes (physiques ou morales) en faveur des bibliothèques des écoles, instituts supérieurs et universités de la Province de l'Équateur ;
- ▶ Inviter les parents à installer de petites bibliothèques de maison afin que leurs enfants s'habituent avec les livres au sein de l'environnement familial dès leur bas âge ;
- ▶ Organiser régulièrement des foires du livre en différents lieux de la Province ;
- ▶ Organiser des concours d'éloquence entre les écoles primaires et secondaires de la Province de l'Équateur.

L'Asbl "La Joie de Lire" entreprend des campagnes de sensibilisation à deux niveaux :

1. Au niveau des écoles primaires et secondaires, des instituts supérieurs et des universités où la sensibilisation se fait par des contacts directs avec les élèves, les étudiants et les enseignants. Elle est menée par des personnes amoureuses du livre et du savoir. Les prochaines campagnes devront bénéficier d'une grande publicité et de solennité afin de montrer l'importance que nous devons tous accorder à l'épanouissement social, culturel et intellectuel de l'Équateur.

2. Au niveau médiatique. Ici, la sensibilisation se fait tous azimuts et est

destinée à toute la population, particulièrement aux parents. Elle se fera très prochainement par divers moyens de communication de masse : messages par radio et télévision, affiches, autocollants, écrits sur murs, sur panneaux géants ou sur banderoles, sur pagnes, chansons, sketches, calendriers qui contiendront de courts messages appelant à la pratique de la lecture. Ceux-ci seront traduits dans nos différentes langues vernaculaires. Et c'est dans ce cadre que les deux messages suivants seront incessamment diffusés, sur différents supports, devant les entrées ou dans les espaces intérieurs de l'université, des instituts supérieurs, des 70 écoles secondaires et des 182 écoles primaires de la ville de Mbandaka d'abord, et de ceux d'autres villes de la province par la suite :

1) Enfants du Congo

Lisez, lisez beaucoup, tout livre et à tout moment. Le savoir libère de la prison de l'ignorance et facilite la vie moderne. Que le dictionnaire soit, pour cela, votre ami de tous les instants.

2) Enfants du Congo

Parlez aussi le français. Il est la langue officielle de notre pays, celle de l'administration et de l'enseignement publics, la langue de l'unité nationale.

Je vous invite ainsi tous à vous joindre à nous, au-delà de nos divergences et de nos différences de tous ordres, pour cet objectif spécifique et important afin qu'en synergie, nous puissions, avec nos têtes et nos mains, améliorer cette inacceptable situation de pauvreté intellectuelle que connaît notre province en matière de l'art oratoire et stylistique. L'Équateur n'est pas éternellement condamné à être en queue de peloton des provinces de la RD Congo dans tous les domaines. Cette situation peut changer avec la prise de conscience et la contribution de tous.

Wina LOKONDO
Président de l'Asbl "La Joie de Lire"
winalokondo@yahoo.fr

Prix de l'action féminine de l'UFA – édition 2013

NDLR : le 20 octobre 2012 à Bruxelles, l'Union des Femmes Africaines (UFA) a organisé la 8^{ème} remise de Prix de l'Action féminine dans le cadre de la 50^{ème} édition de la Journée de la Femme Africaine. À cette occasion, Mme Chantal EBOKO, Présidente de l'UFA, a prononcé le discours suivant :

L'Union des Femmes Africaines (UFA) est honorée de votre présence ici ce soir, à notre traditionnelle remise de Prix de l'ACTION FEMININE, et ainsi qu'à cette 50^{ème} édition de la Journée de la Femme Africaine.

Ce n'est plus un secret pour vous, notre prix vise à récompenser des femmes dont les origines sont africaines, qui se distinguent par leur travail et qui peuvent servir de mentor à la jeune fille africaine.

Cette année, contrairement aux autres où nous avons pour habitude de nommer une série de femmes et, via un jury indépendant, d'en sortir une lauréate, nous avons changé de formule. Pourquoi ? Parce que de nombreuses femmes africaines sont de plus en plus remarquables sur plusieurs plans. Nous attribuons directement des prix d'excellence à celles que nous jugeons dignes.

C'est ainsi que vous allez découvrir cinq femmes formidables ce soir, et, je ne vous en dis pas plus, qui recevront et le Prix de l'Action Féminine de l'UFA et le Prix de la Ville de Bruxelles par l'intermédiaire de l'Échevin de l'Égalité des Chances.

Beaucoup d'entre vous avaient pris pour habitude de venir célébrer avec nous cette journée autour du 31 juillet, et nous avons reçu un abondant courrier de personnes qui pensaient n'avoir pas reçu l'invitation quant au prix.

En fait, exceptionnellement cette année, nous l'avons déplacé en ce mois d'octobre pour permettre à ceux et celles qui vont souvent en vacances d'y être présents ; et nous allons sûrement conserver cette habitude.

Nous remercions nos partenaires et sponsors : Bertin MAMPAKA, échevin de la Solidarité Internationale de la Ville de Bruxelles, Ahmed EL KTIBI, échevin de l'Égalité des Chances de la Ville de Bruxelles, Le LOTTO, Le Nouvel Afrique, Friendly –Foot, Notre Afrik, L'Africain, Afrika Vision, Le MOJA, BANTU STYLE, TCHABOU Cosmetics, REBECCA Travel, tous les membres du Conseil d'Administration de l'UFA, nos membres et sympathisants.

Bonne soirée à tous,
Vive la Femme Africaine,

Pour l'UFA

Chantal EBOKO – BEYE
Présidente de l'UFA

PERSPECTIVES ET POLITIQUE

Les conflits ethniques au Burundi et au Rwanda et leurs interactions (II)

(....)

II. Le conflit ethnique au Rwanda

Même si j'ai vécu 14 ans au Rwanda, je connais certainement la problématique rwandaise moins que vous. Vous serez donc indulgents à mon égard et n'hésitez pas à me corriger et à m'éclairer afin que de nos échanges jaillisse la lumière. Merci déjà de votre collaboration. Entrons maintenant dans le vif du sujet.

Les conflits latents

En 1958, l'Abbé Stanislas BUSHAYIJA publia un article intitulé "Aux origines du problème Bahutu au Rwanda"⁴. Il y décrit comment les Batutsi sont arrivés pacifiquement dans le Rwanda habité par les Bahutu, ont capté la bonne hospitalité de leurs hôtes en leur offrant des cadeaux et en nouant des alliances jusqu'au pacte de sang et comment ils ont pu parvenir au pouvoir absolu sans violence, en imposant un Mwami unique qui ne pouvait être que Mututsi. Une fois au pouvoir, les Batutsi ont alors montré leurs vrais visages à travers son pouvoir. L'Abbé BUSHAYIJA écrit : "On accumula sur sa personne tous les droits possibles et imaginables : sur le bétail, sur les terres, sur les pâturages, sur les enfants et les femmes de tout munyaruanda, bref droit sur tout ce qui existe dans le pays, jusqu'au droit de vie et de mort. Le Mwami du Rwanda, dont les frontières étaient encore restreintes, fut alors quasi divinisé et tout le monde reconnut son caractère sacré. Le système du *buhake* établissant un lien de sujétion par

l'intermédiaire de la vache donnée en usufruit, trouva dans cet événement sa justification la plus inébranlable.

Alors les Batutsi se mirent à faire la cour à leur frère devenu Mwami, roi sacré. Par des cadeaux, des offres de services, ils firent tout pour plaire au souverain et obtenir ses faveurs. Jalousie, rancunes, rapportages malveillants ne tardèrent pas à envenimer le climat de l'entourage royal.

Dépaysé, le Muhutu céda la place au Mututsi, et force lui fut de chercher *buhake* et protection auprès du Mututsi, hier encore son égal. Le Mwami distribua selon son bon plaisir une partie de ses droits à ses frères batutsi. Tout fut mis en fief : le bétail, les pâturages, les collines, les régions que le Mwami avait entre-temps conquises par les armes, élargissant le Rwanda initial aux dépens de ses voisins. Puisque le Mwami possédait des droits illimités, et notamment le droit de vie ou de mort, personne ne pouvait mettre obstacle à ces donations arbitraires. Il n'y avait contre la personne et la volonté du Mwami aucun recours prévu, aucune opposition possible. Les Bahutu furent ainsi évincés de leurs droits anciens, ils perdirent leur honneur et devinrent les serviteurs de leurs hôtes et amis ; un ordre était créé, fondé sur l'inégalité et l'injustice"⁵.

Pour consolider encore plus son pouvoir et assurer sa main-mise sur le pays, la monarchie s'entoura de mythes et de traditions anciennes en sa faveur qui en ont fait un pouvoir sacré. Tel le mythe de Gihanga qui aurait donné naissance à trois frères identifiés aux trois composantes ethniques actuelles (Gahutu, Gatutsi, Gatwa). Imana aurait désigné directement les activités socioprofessionnelles de

⁴ Stanislas BUSHAYIJA, Aux origines du problème Bahutu au Rwanda, Revue Nouvelle, Tome XXVII, N° 12 décembre 1958, p. 594-597.

⁵ Stanislas BUSHAYIJA, article cité.

chacun selon ses qualités : Gatutsi pour le commandement, Gahutu pour l'agriculture et Gatwa comme serviteur des deux autres. La monarchie instaura aussi le Code ésotérique *Ubwiru* qui régissait les secrets de la succession des Bami et de leurs fonctions respectives, le feu sacré, le tambour royal 'Kalinga'.

Pour justifier et maintenir la mainmise de ce pouvoir pour le moins autoritaire par quelques familles tutsi, les tenants du pouvoir se sont créé le 'Mythe hamite' qui affirme la supériorité des Tutsi sur les Hutu et les Twa, à l'exemple du mythe de Gihanga évoqué plus haut. Ce mythe a existé et existe encore aujourd'hui dans la tête de certains. En voici quelques exemples à titre purement indicatif.

Parlant du règne de MUTARA RUDAHIGWA, (1931-1959), Jean-Pierre CHRÉTIEN écrivait en 1985 : Le Roi MUTARA "a cultivé au maximum tout ce qui pouvait flatter à la fois la fierté d'une aristocratie tutsi modernisée et les préjugés de ses protecteurs belges. Impuissant politiquement, il a joué au maximum la dimension culturelle, encourageant les activités sportives et artistiques où étaient censés briller les Batutsi, essayant d'attirer à lui les nouveaux intellectuels rwandais et même burundais, allant jusqu'à entretenir le fantasme racial du 'Hamite' dans le choix des membres des délégations à l'étranger quand l'occasion s'en présentait, jouant malignement de sa stature face à des résidents belges de petite taille".⁶

Jean-Pierre CHRÉTIEN dit la même chose de l'abbé Alexis KAGAME, historien et dépositaire du code ésotérique de la dynastie royale. Il écrit : "L'œuvre de KAGAME ne peut être détachée de ce contexte idéologique qui a marqué toute la jeune historiographie rwandaise (...). Il

⁶ Jean PIERRECHRÉTIEN, "Au cœur de l'ethnie, tribalisme et État en Afrique", sous la direction de Jean-Loup AMSELLE et Elikia M'BOKOLO, édit. La découverte, Textes à l'appui, Paris 1985.

défendit jusqu'au bout le rôle éminent des Batutsi définis comme 'hamites'".⁷

Le même auteur écrit également : "L'aristocratie tutsi rwandaise, dans sa nouvelle définition, a été particulièrement sensible aux cautions 'scientifiques' données à sa qualité 'noble'. Même en milieu rwandais exilé, les mythes des origines égyptiennes et de la supériorité 'hamitique' survivent encore aujourd'hui dans la tête des gens qui en ont été les victimes après avoir cru en être les bénéficiaires".⁸

Le dernier exemple que je vous propose à propos de ce mythe se retrouve dans la 'Charte de fondation' du parti UNAR. En effet, l'UNAR a toujours revendiqué le monopole du nationalisme et du patriotisme et même la prédominance des Tutsi sur les Hutu. En même temps qu'il exigeait l'indépendance immédiate, il traitait de "ennemis du Mwami et donc du pays" tous les leaders progressistes Hutu et Tutsi. Sa 'Charte de fondation' du 15/8/1959 affirmait que la société rwandaise est "composée d'individus de valeur très inégale et qu'il n'est pas équitable d'accorder la même valeur à la pensée vulgaire de l'homme ordinaire qu'au jugement perspicace de l'homme capable". Dans ce contexte, le suffrage universel qu'il jugeait inévitable, je cite, "aboutira infailliblement à l'asservissement de la minorité lettrée par la majorité inculte, situation qui prolongera l'esclavage" puisqu'on ne peut pas refuser le suffrage universel aux Bahutu. L'UNAR estimait cependant : "Si la minorité tutsi est vraiment capable et à la hauteur des événements, elle doit, par son énergie, influencer sur l'opinion publique, étonner le monde par son organisation, son endurance et sa discipline".⁹

L'affirmation de Jean-Pierre CHRÉTIEN confirme ainsi le mythe

⁷ Idem

⁸ Ibidem

⁹ Cité par François FUNGA, Pouvoir, ethnie et régions, in Dialogue N° 149 Kigali, Novembre-décembre 1991, p. 21-42.

contenu dans le 'Manifeste des Batutsi' du 17 mai 1958, signé par 12 grands serviteurs de la couronne (*Abagaragu bakuru b'i Bwami*) en réponse au 'Manifeste des Bahutu' du 24 mars 1957 qui réclamait un partage équitable du pouvoir. On y lit : "L'on peut se demander comment les Bahutu réclament maintenant leurs droits au partage du patrimoine commun. Ceux qui réclament le partage du patrimoine commun sont ceux qui ont entre eux des liens de parenté. Or, les relations entre nous (Batutsi) et eux (Bahutu) ont été de tout temps jusqu'à présent basées sur le servage ; il n'y a donc entre eux et nous aucun fondement de fraternité"¹⁰.

Contrairement donc à une certaine vulgate qui présente la monarchie sous son plus beau jour, elle était loin d'être parfaite. Le pouvoir s'appuyait sur une minorité de familles tutsi dont l'exercice comportait des abus, même au niveau inférieur. Il suffit de citer les tributs suivants : *ugutora* : coutume par laquelle l'autorité tutsi faisait abattre, sans rémunération, dans les bananeraies de ses administrés, les régimes de bananes nécessaires à son ravitaillement ainsi qu'à celui de sa suite" ; *Imponoke* : vache remise en qualité de tribut lors de son avènement à une autorité tutsi, chef ou sous-chef, nouvellement nommée, ou destinée à combler les vides créés dans le troupeau d'un chef par une épizootie" ; *Indabukirano* : vache exigée par une autorité tutsi lors de son accession au titre de chef de lignée ; *uburetwa* : travail que les Hutu devaient exécuter gratuitement pour les autorités tutsi, deux jours sur cinq.

Pendant très longtemps, les Bahutu ont subi cette oppression sans réagir. C'est le constat fait par Richard KANDT, Premier Résident allemand au Rwanda. Il écrit : "Les Wahutu ont un comportement étrange. En présence de leurs maîtres, ils sont graves et réservés et se dérobent aux questions. Mais aussitôt que les Watutsi ont tourné le dos à notre camp et que nous

nous retrouvons seuls avec eux, ils nous disent presque tout ce que nous voulons savoir, et même ce que je ne voudrais pas savoir, car je suis impuissant devant leurs requêtes et leurs difficultés lorsqu'ils se plaignent de l'oppression qu'ils doivent subir et de leur privation totale de tout droit. A plusieurs reprises, je leur ai dit de se débrouiller eux-mêmes ; je me suis même un peu moqué d'eux en leur disant qu'eux, qui sont cent fois plus nombreux que les Watutsi, ne savent que gémir et se plaindre comme des femmes..."¹¹.

Les conflits violents

Une fois au pouvoir, les Batutsi n'hésitèrent pas à employer la manière forte et à soumettre les Bahutu qui auraient voulu garder leur indépendance ou contester le pouvoir royal dictatorial. C'est en tout cas ce que laisse entendre le 'Manifeste des Batutsi' du 17 mai 1958 dont nous venons de parler. On y lit encore : "Quelles relations existent entre Batutsi, Bahutu et Batwa ? Les Bahutu prétendent que Batutsi, Bahutu et Batwa sont fils de KANYARWANDA, leur père commun. Peuvent-ils dire avec qui KANYARWANDA les a engendrés, quel est le nom de leur mère et de quelle famille elle est ? Les Bahutu prétendent que KANYARWANDA est père des Batutsi, Bahutu et Batwa ; or nous savons que KIGWA est de loin antérieur à KANYARWANDA et que conséquemment KANYARWANDA est de loin postérieur à l'existence des trois races Bahutu, Batutsi et Batwa, qu'il a trouvées bien constituées. Comment dès lors KANYARWANDA peut-il être père de ceux qu'il a trouvés existants ? Est-il possible d'enfanter avant d'exister ? Les Bahutu ont prétendu que KANYARWANDA est notre père commun, le "Ralliant" de toutes les familles Batutsi, Bahutu et Batwa. Or KANYARWANDA est fils de GIHANGA, de KAZI, de MERANO, de RANDA, de KOBO, de GISA, de

¹⁰ Idem

¹¹ Cité par Rheinart BINDSEIL, Ruanda und Deutschland seit den tagen Richard Kandts/ Le Rwanda et l'Allemagne depuis le temps de Richard KANDT. Rencontres et chemin parcouru en commun. Ed Dietrich Reimer, Berlin 1988, p. 66.

KIJURU, de KIMANUKA, de KIGWA. Ce KIGWA a trouvé les Bahutu dans le Rwanda. Constatez donc, s'il vous plaît, de quelle façon nous, Batutsi, pouvons être frères des Bahutu au sein de KANYARWANDA, notre grand père. L'histoire dit que RUGANZU a tué beaucoup de "Bahinza" (roitelets). Lui et les autres de nos rois ont tué les "Bahinza" et ont ainsi conquis les pays des Bahutu dont ces Bahinza étaient rois. On en trouve tout le détail dans l'"*Inganji Kalinga*". Puisque donc nos rois ont conquis les pays des Bahutu en tuant leurs roitelets et ont ainsi asservi les Bahutu, comment maintenant ceux-ci peuvent-ils prétendre être nos frères ?"¹²

Un autre moment de violence généralement retenu est l'agression dont fut victime, le 1^{er} novembre 1959, le sous-chef hutu de Ndiza, Dominique MBONYUMUTWA qui deviendra le Premier Président de la République. Vous connaissez le reste mieux que moi.

Les autres conflits violents consistèrent naturellement dans la Révolution de 1959, suivie des attaques répétées des exilés Tutsi pour reprendre le pouvoir, entre 1959 et 1967, attaques qui entraînaient la répression sur les Batutsi de l'intérieur. Le problème des réfugiés Tutsi Rwandais n'ayant été jamais réglé à temps et de façon satisfaisante, il donnera lieu à la guerre déclenchée le 1^{er} Octobre 1990 qui conduira au génocide et à la prise du pouvoir par le FPR. Depuis lors, grâce au "génocide" devenu "fonds de commerce", les autorités actuelles ont instauré un pouvoir dictatorial qui écrase spécialement les Bahutu, même si officiellement, il n'y a plus ni Bahutu, ni Batutsi, ni Batwa au Rwanda, sauf quand il s'agit d'exploiter "l'idéologie du génocide" et "l'idéologie du divisionnisme" sous diverses formes.

Le rôle des réfugiés hutu Burundais

En septembre 1973, Jean ZIEGLER¹³ écrivait : "Le HCR (...)

¹² Cité par Charles NKURUNZIZA, Le conflit rwandais, document online.

¹³ Écrivain, Professeur à l'université de Genève. Rapporteur spécial de la commission des droits de

recense officiellement environ 50.000 réfugiés burundais en Tanzanie, plus de 35.000 au Rwanda et quelque 20.000 au Zaïre. Cependant, selon les estimations propres du HCR, le nombre de réfugiés enregistrés et regroupés dans les camps conformément aux Conventions de l'ONU (...) est de loin inférieur au nombre effectif des réfugiés. En marge des centres d'accueil naissent des villages autonomes. Au Rwanda et au Zaïre, des milliers de réfugiés trouvent accueil chez l'habitant, des milliers d'autres dont pourtant la traversée de la frontière est attestée par les fonctionnaires compétents des pays limitrophes du Burundi, se perdent dans la brousse, terrorisés, portant dans leurs yeux et sur leurs corps le souvenir des horreurs subies. Le CICR et le HCR estiment le nombre total des réfugiés à près de 350.000 personnes. Si on ajoute à ce chiffre – et l'exode continue actuellement – le chiffre des morts, qui, lui, relève de témoignages multiples provenant des organisations internationales ou ecclésiastiques, on constate que depuis avril 1972, près de 25% de la population du Burundi a été massacré ou a dû quitter le pays"¹⁴.

À ma connaissance, les réfugiés hutu du Burundi n'ont joué aucun rôle dans le conflit ethnique du Rwanda. Plutôt que de parler de rôle, je parlerai plutôt de la manière dont ils ont été accueillis et traités. Je distinguerai deux périodes : sous le régime du Président KAYIBANDA et sous le régime du Président HABYARIMANA. Je parlerai aussi uniquement des réfugiés de 1972, même si dans le passé, des Bahutu du Burundi s'étaient réfugiés au Rwanda suite aux crises successives qu'a connues le Burundi. C'est ainsi que l'ancien Vice-président de l'UPRONA, Paul MIREREKANO, s'était réfugié au Rwanda pendant quelques mois en 1965

l'homme des Nations unies pour le droit à l'alimentation. Auteur, notamment, de *La Faim dans le monde expliquée à mon fils*, Seuil, Paris, 2000, et de *L'Empire de la honte*, Fayard, Paris, 2005.

¹⁴ Jean ZIEGLER, Une tragédie africaine, in Choisir n° 166, Genève, Septembre 1973.

pour échapper à la mort ou à la prison. L'ancien chef de la gendarmerie burundaise en 1965, Antoine SERUKWAVU, et quelques députés y avaient aussi trouvé refuge pour échapper à la répression qui a suivi l'attaque du palais royal du 18 octobre de la même année.

Sous le régime du Président KAYIBANDA donc, les réfugiés Burundi ont été accueillis très chaleureusement. La grande majorité a été installée à Rilima, dans une région plutôt inhospitalière : forêt, moustiques, manque d'eau propre, etc. Ils y ont trouvé des réfugiés tutsi rwandais qui avaient été rapatriés du Zaïre sous MOBUTU. Plus tard, un grand nombre seront installés au MUTARA, région qu'ils rendront, selon certaines sources, un des greniers du Rwanda. Les élèves ont pu trouver des places dans les écoles rwandaises et un collège a été créé à Rilima par Mgr André PERRAUDIN. Il finira par devenir une école secondaire rwandaise, sans aucun élève burundais. Beaucoup de ceux qui avaient fait des études trouveront des emplois.

Avec l'arrivée du régime du Président HABYARIMANA, les réfugiés ont eu l'impression que l'accueil chaleureux du départ a fait place à une attitude qui leur était moins favorable. Selon mes amis politiques, le pouvoir semblait plus préoccupé de favoriser les bonnes relations avec son voisin le Burundi que de favoriser l'épanouissement des réfugiés. J'ai entendu des réfugiés se plaindre qu'ils n'avaient pas accès aux emplois correspondants à leurs formations, à l'instar de l'ancien Président de la République Domitien NDAYIZEYE. Il a déclaré qu'il était sous les ordres de quelqu'un dont il était de loin supérieur quant aux diplômes et compétences. Les réfugiés étaient souvent traités de "Nyakarundi" (le Burundais).

Le HCR a dû aussi batailler très dur et pendant très longtemps pour que les réfugiés Burundi obtiennent un titre de

voyage auquel leur donnait droit la Convention de Genève sur les Réfugiés que le Rwanda avait signée depuis longtemps. Le manque de ce document a causé pas mal d'ennuis aux réfugiés et celui qui vous parle en a fait la cruelle expérience.

Enfin, des réfugiés ont été forcés de quitter le Rwanda et de se réfugier dans d'autres pays, notamment en Tanzanie, affirmant que le pouvoir de HABYARIMANA ne leur permettait pas de s'organiser politiquement. Ce fait est confirmé en tout cas par une lettre du Comité de défense des droits de l'homme au Burundi du 15 octobre 1988 au Président Juvénal HABYARIMANA, lui demandant de relâcher 18 Burundais, réfugiés ONU, emprisonnés depuis le 28 décembre 1987. Selon la lettre, ils avaient été arrêtés au seul motif qu'ils tenaient une réunion pourtant pacifique, réunion qui n'enfreignait donc en rien les lois rwandaises ni les conventions internationales relatives au statut des réfugiés¹⁵.

(...)

Interaction du conflit burundais sur le Rwanda

La présence des réfugiés hutu du Burundi au Rwanda n'a pas manqué d'envenimer les relations entre le régime du Président Grégoire KAYIBANDA et celui de Michel MICOMBERO. (Je cite de mémoire). Le Président KAYIBANDA a été le premier à dénoncer le génocide contre les Bahutu du Burundi, ce qui n'a pas plu aux autorités burundaises. Radio Rwanda et Radio Kigali ont échangé des éditoriaux mémorables. Les ministres rwandais et burundais des Affaires Étrangères, respectivement Augustin MUNYANEZA et Arthémon SIMBANANIYE se sont affrontés aux Nations unies, dans des termes peu diplomatiques. Certains pensaient que les armées des deux pays allaient également

¹⁵ Voir Raphaël NTIBAZONKIZA, Au Royaume des Seigneurs de la lance, Tome II, p. 149-150.

s'affronter. L'attaque contre le Burundi en 1973 par des réfugiés burundais installés à Rilima a encore augmenté la tension entre les deux pays et le Burundi a réclamé, une nouvelle fois, que les réfugiés soient installés loin de la frontière burundaise.

C'est pourquoi le Président MICOMBERO aurait été le premier Chef d'État à féliciter le Président HABYARIMANA pour son coup d'État du 5 Juillet 1973. Il aurait même été le premier Chef d'État à effectuer une visite officielle au Rwanda après l'arrivée au pouvoir du Président HABYARIMANA.

Ces bonnes relations n'ont pas empêché le Président Jean-Baptiste BAGAZA de piquer une sainte colère lors du Sommet France-Afrique de Kigali en 1979. Selon le PALIPEHUTU, au cours de ce sommet, Rémy GAHUTU aurait déjoué la surveillance des services rwandais de sécurité et a distribué "des documents qui montraient la volonté et la détermination du Peuple Hutu du Burundi d'anéantissement du mythe honteux collé au Hutu". D'autres sources pensent qu'il a dû bénéficier de la complicité de quelques agents de sécurité.

Lorsque le FPR allait attaquer le Rwanda le 1^{er} Octobre 1990, les réfugiés hutu du Burundi installés à Ngarama auraient été parmi les premiers à alerter les autorités rwandaises, ce que le FPR n'aurait pas apprécié. On sait du reste que des réfugiés burundais ont été parmi les victimes du FPR, notamment à Byumba, au Petit Séminaire de Rwesero.

Aujourd'hui, un ancien réfugié burundais a été condamné à Kigali par contumace par les *Gacaca*, pour participation au génocide. On sait aussi que les autorités judiciaires rwandaises ont transmis aux autorités burundaises une liste de 670 anciens réfugiés burundais au Rwanda accusés de génocide. La liste pourrait s'allonger aux dires de Kigali. Ces accusations ont provoqué un tollé chez les partis politiques burundais de l'opposition qui demandent à leur gouvernement non seulement de réfuter

ces accusations, mais aussi de demander des comptes au FPR pour le massacre de réfugiés burundais, et surtout pour l'assassinat du Président Cyprien NTARYAMIRA. À ma connaissance, les autorités burundaises n'ont pas encore réagi officiellement.

Aujourd'hui, pendant que par familles entières, des Batutsi du Burundi se sentant menacés lors des troubles qui interviennent dans leurs régions, se réfugient au Rwanda, des milliers de Rwandais Bahutu se réfugient au Burundi par peur d'être tués, suite à des accusations des tribunaux *Gacaca*. L'armée rwandaise n'hésite pas à aller les rapatrier de force sans que ni le gouvernement du Burundi, ni le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), n'émettent de protestation, ou alors, de la part du HCR, très faiblement.

Essais de solutions

À ma connaissance, la tentative sérieuse de régler le conflit Bahutu-Batutsi est celle des négociations d'Arusha entre le régime du Président HABYARIMANA et le FPR. Mais il semble que c'était trop tard puisque bien avant le déclenchement de la guerre dite d'Octobre, le FPR et ses parrains - les USA, la Grande Bretagne et l'Ouganda en tête - avaient déjà décidé la fin du régime hutu de HABYARIMANA et le retour aux affaires des Tutsi¹⁶. Quelques déclarations du Président Juvénal HABYARIMANA et du Colonel Aloys NSEKALJE avaient également sans doute ajouté de l'eau au moulin du FPR et de ses parrains. Aujourd'hui comme sous le Roi MUTARA RUDAHIRWA, ceux qui posent le problème du conflit ethnique s'exposent à être traités "d'ennemis du Pays", donc à en subir le châtement.

¹⁶ Partenariat Intwari, Génocide : Le peuple rwandais crie justice ! Mémoire adressé au Conseil de Sécurité des Nations Unies, Mars 2008.

Conclusion

Comme pour le Burundi, je dirai que la lutte pour le pouvoir se moque des solidarités ethniques et même claniques. Dans un article intitulé "Nécessité de renouveau du catéchisme rwandais après le génocide et les massacres de 1994"¹⁷, l'Abbé Emmanuel GASANA écrivait en 2001 : "Face au défi de la destruction du tissu des rapports socioethniques par le génocide et les massacres, les Rwandais ont expérimenté la fragilité des liens basés sur l'appartenance ethnique et régionale : des Hutu ont tué d'autres Hutu, des Tutsi déguisés en Hutu ont tué d'autres Tutsi".

Comme on le sait, déjà au temps de la monarchie, la succession se faisait souvent à coups d'intrigues sanglantes. C'est ce qu'ont rappelé les participants à un séminaire de Bamako sur le Rwanda. On lit dans un compte rendu de ce séminaire¹⁸ : "Le Rwanda n'a pas connu un changement de pouvoir selon des règles préétablies. Pire encore, les nouveaux pouvoirs acquis par des voies illégitimes ont élaboré des règles pour se légitimer. Les conflits furent d'abord claniques et limités aux proches du pouvoir.

En 1896, le jeune roi nommé RUTALINDWA MIBAMBWE fut brûlé vif avec sa famille par ceux qui voulaient l'intronisation d'un roi proche du clan *Abega*. Le pouvoir exigea des détenteurs du 'Code ésotérique' d'élaborer un autre code pour légitimer le nouveau roi. Ceux qui ont refusé furent tués ou mis hors d'état de nuire, tel KAYIJUKA aveuglé au fer rouge".

Sous la République, François MUNYARUGERERO écrit que le président Grégoire KAYIBANDA et son parti MDR PARMEHUTU "plongèrent

dans le pouvoir absolu dès les élections de 1965, éliminèrent leurs alliés, l'APROSOMA, sans pour autant abolir le cadre multipartite. Dans les faits, l'État-parti était né avec ses dérives totalitaires"¹⁹. En effet, alors que la Constitution prévoyait deux mandats maximum pour le Président de la République, les courtisans de KAYIBANDA lui imposèrent d'accepter le changement de la Constitution pour briguer un troisième mandat, alors que son pouvoir est déjà miné par une série d'intrigues.

Ceux qui tentèrent de s'y opposer furent écartés du pouvoir et accusés d'avoir "perdu la ligne du parti" (*Guta umurongo*). Dans cette lutte, l'appartenance ethnique avait volé en éclats et les "nobles idéaux" qui avaient présidé à libérer le "menu peuple" (*rubanda rugufi*) de la dictature monarchique avaient été jetés dans les oubliettes.

Après sa prise du pouvoir, le 5 juillet 1973, Juvénal HABYARIMANA n'hésitera pas à condamner à mort l'ancien Président Grégoire KAYIBANDA, ce qui choqua plus d'un Rwandais. La peine sera commuée en perpétuité mais on sait dans quelles circonstances atroces il mourut, lui et sa famille, de même que certains qui avaient porté le flambeau de la Révolution. Aujourd'hui, le régime du FPR ne s'en prend pas qu'aux Hutu. Le nombre de Batutsi qui ont déjà gagné l'exil en dit long, de même que l'emprisonnement d'un Déo MUSHAYIDI, sans oublier le bras de fer engagé avec KAYUMBA NYAMWASA et ses amis.

Joseph NTAMAHUNGIRO

Bruxelles, 25/10/2011 et 25/11/2011

¹⁷ Emmanuel GASANA, Nécessité de renouveau du catéchisme rwandais après le génocide et les massacres de 1994, in *Kinyamateka*, N° 1566, décembre I & II 2000, p. 8 et N° 1567 janvier I 2001, p. 8.

¹⁸ Charles NTAMPAKA, Le colloque de Bamako, in *Dialogue* N° 197, Bruxelles, mars-avril 1997, p. 26.

¹⁹ François-Xavier MUNYARUGERERO, La cohabitation des trois pouvoirs au Rwanda d'hier à aujourd'hui : continuités et changements, Bruxelles, 12/8/2000, 10 p.

FONDATION Père EVERARD

Nous renouvelons notre appel à la générosité des donateurs en faveur de la Fondation Père EVERARD qui aide les étudiants démunis du Tiers-Monde aux études en Belgique.

Ils ont besoin de vous. Nous comptons sur vos dons généreux, petits ou grands. Vous pouvez les verser au compte du CACEAC ASBL à Charleroi numéro : BE05 0001 1788 1975, avec la mention "Fondation Père EVERARD".

Si vous désirez recevoir une attestation fiscale pour votre don en faveur des étudiants du tiers-monde aidés financièrement par l'Asbl CACEAC (dans les critères de la Fondation ou en dehors), vous pouvez le verser au compte 000-0000041-41 de Caritas Secours International qui soutient notre projet, avec la mention "CACEAC projet P161".

À l'occasion d'un jubilé, d'un mariage ou d'un autre événement familial, songez à faire un double plaisir en désignant la Fondation comme bénéficiaire de la générosité de vos amis.

Grand et cordial MERCI de la part du CACEAC et de tous les bénéficiaires.

RÉSUMÉ DE THÈSE

Jok OGA UKELO, La politique étrangère de la RD Congo à l'épreuve : L'analyse de la prise de décision dans les relations du Congo avec l'Ouganda de 1990 à 2006. Thèse soutenue publiquement le vendredi 1 février 2013 à l'Université Catholique de Louvain pour l'obtention du titre de docteur en sciences politiques et sociales.

La thèse de doctorat de Jok OGA fait un état des lieux des relations entre la RD Congo et l'Ouganda. Elle observe des oscillations persistantes entre apaisement, tension et rupture.

Pour illustrer ces oscillations, la recherche relève en Ituri, la partie nord-est du Congo qui partage une frontière commune avec l'Ouganda, un conflit interethnique qui a connu l'escalade à la suite de l'intervention politico-militaire ougandaise. Les conséquences ont été de divers ordres : proliférations des groupes armés, trafic des minerais, violations des principes internationaux, notamment le respect des droits de l'homme, le respect

de l'intégrité territoriale et la coexistence pacifique entre les États.

Dès lors, la recherche souligne qu'il se pose un problème dans les relations entre ces deux pays, acteurs de la région d'Afrique des Grands Lacs. Comment expliquer et comprendre les faiblesses qui ont permis cette présence politico-militaire ougandaise en Ituri ?

La recherche s'est fixée pour objectif de dégager, dans la prise de décision de la politique étrangère du Congo, les déterminants susceptibles d'expliquer l'évolution des relations du Congo avec l'Ouganda de 1990 à 2006, soit durant 16 années qui ont connu

successivement trois Chefs d'État, à savoir Joseph Désiré MOBUTU de 1990 à 1997, Laurent Désiré KABILA de 1997 à 2001 et Joseph KABILA de 2001 à 2006.

Cet objet principal tire son fondement des propos de Claude ROOSENS selon lesquels la politique étrangère de chaque État vise essentiellement à lui permettre d'assurer sa survie aux côtés d'autres acteurs des relations internationales. Dans ses prérogatives de souveraineté, chaque État mettra tout en œuvre pour éviter de disparaître. Il développera sa puissance militaire et économique, et sa politique étrangère lui permettra d'accentuer ses moyens de défense vis-à-vis de l'extérieur afin de s'imposer ou d'acquérir une maîtrise de son environnement et ainsi de se définir lui-même.

Les deux questions qui ont guidé cette recherche ont été formulées de la manière suivante : premièrement : quels ont été, de 1990 à 2006, les axes de la politique étrangère du Congo ? Parmi ceux-ci, lesquels ont déterminé les relations avec l'Ouganda ? Deuxièmement : en tenant compte de la convoitise des ressources naturelles du Congo, des enjeux transfrontaliers et géopolitiques entre le Congo et l'Ouganda, quels ont été la perception, l'influence et le rôle des différents acteurs internes et externes dans le processus de la prise de décision de la politique étrangère du Congo ? Y a-t-il eu des incohérences dans l'orientation de la politique étrangère du Congo ? Dans la mesure où cette orientation était coordonnée, a-t-elle connu une rupture ou une continuité en tenant compte des changements de présidents intervenus au Congo ?

En formulant les questions de cette manière, la recherche s'est résolue de ne pas présenter tout simplement les orientations de la politique étrangère du Congo. Elle veut comprendre et analyser le processus qui conduit à l'élaboration de cette politique étrangère.

Pour mener cette analyse, l'auteur a procédé par la combinaison d'une part du corpus documentaire sur la politique étrangère et les enjeux du conflit en Ituri. D'autre part, des interviews diverses, des discours et des documents officiels, et leur application au cadre d'analyse retenu. Ce cadre d'analyse est constitué des approches rationnelle, cognitive et bureaucratique ainsi que les variables de ROSENAU, à savoir la variable individuelle, la variable de rôle, la variable gouvernementale, la variable sociétale et la variable systémique.

La démarche permet d'appliquer chacune des approches et des variables aux trois présidents. Il sera question de déceler l'influence des acteurs dans les relations du Congo avec l'Ouganda. In fine, la démarche a débouché sur une synthèse explicative du niveau de pertinence des approches et des variables les unes par rapport aux autres.

La recherche est structurée en deux parties composées chacune de trois chapitres. La première partie porte sur les enjeux géopolitiques et la deuxième partie, qui constitue le cœur même de cette recherche, porte sur la politique étrangère du Congo et l'analyse de la prise de décision.

La première partie présente la RD Congo et relève les différents enjeux autour du conflit en Ituri, notamment l'influence de l'Ouganda, l'exploitation des minerais et les actions de la communauté internationale. Nous citons l'opération ARTEMIS et le DDR (Désarmement, Démobilisation et Réinsertion).

Il ressort de l'analyse faite que l'État congolais n'est pas en mesure de stabiliser le district de l'Ituri miné par un conflit interethnique. L'Ouganda saisit l'opportunité pour évoquer les problèmes de sécurité à la frontière commune avec le Congo et décide d'intervenir militairement sur le territoire congolais.

Ni les principes sur les frontières, ni les dispositions de la Charte de l'Union africaine sur l'intangibilité des frontières et le respect de l'indépendance des États membres ne seront respectés. Suite à cette présence militaire, le conflit interethnique de l'Ituri qui portait essentiellement sur la gestion de l'espace foncier, en ce sens que les communautés en conflit estiment chacune avoir le droit de posséder, ce conflit verra naître des groupes armés. Ces derniers occuperont des territoires qui regorgent de minerais et s'adonneront à des explorations et des exploitations de ces ressources via l'Ouganda. Les dégâts provoqués par les activités de ces groupes auront eu raison de l'Opération ARTEMIS et du mécanisme de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion qui n'auront pas été en mesure d'une part d'arrêter totalement les atrocités perpétrées et d'autre part d'assurer totalement le désarmement et la réinsertion de ces groupes. L'impasse persiste en Ituri, encore ce jour et pose la question de la politique étrangère du Congo à l'égard de son voisin du Nord-Est que cette thèse entend mieux explorer.

La deuxième partie porte sur la politique étrangère et l'analyse de la prise de décision. La politique étrangère est présentée comme une politique publique de l'État qui se rapporte spécifiquement à son action à l'extérieur, c'est-à-dire au-delà de ses frontières. Elle concerne la définition des stratégies à appliquer pour assurer la défense des intérêts de l'État au sein du système international. Elle est donc soumise aux contraintes internes, idéologiques et partisans. Elle ne peut être complètement planifiée et organisée, car en effet, elle relève de l'imprévisibilité des événements. La politique étrangère se construit ainsi en fonction de l'autre dont on n'a pas la maîtrise.

Cependant, la politique étrangère a connu des transformations. Traditionnellement marquée par la gestion des conflits, l'affirmation des oppositions, la recherche de l'avantage au détriment de l'autre, la politique étrangère s'articule désormais sur la coopération, la défense

solidaire d'un patrimoine commun, la promotion collective du développement dans le cadre des communautés économiques régionales, le respect et l'application des règles universelles.

Ceci dit, en RD Congo, la politique étrangère a connu des transformations importantes à chaque changement de président de la République. On observe une absence de la continuité de la politique étrangère. Chacun des chefs d'État oriente sa politique étrangère en fonction de l'influence que l'environnement régional et international exerce sur lui.

Quant à la prise de décision de politique étrangère, l'accent est mis sur la personnalité du président et sa capacité à conduire le processus décisionnel. L'influence et le rôle des acteurs internes et externes ont été relevés.

L'application systématique de toutes les approches et des variables aux présidents qui couvrent la période étudiée a dégagé **trois niveaux de pertinence**. Le premier niveau est celui de l'approche et des variables très pertinentes, notamment l'approche cognitive, les variables individuelle, de rôle et systémique. Le deuxième niveau est celui de l'approche et de la variable pertinente, notamment l'approche rationnelle et la variable sociétale. Le troisième niveau est celui de l'approche et la variable moins pertinente, notamment l'approche bureaucratique et la variable gouvernementale.

Que faut-il retenir de cette recherche et quelles sont les perspectives qu'elle ouvre ?

Retenons que la politique étrangère fait partie des politiques publiques d'un État. Celle-ci est particulièrement perçue comme celle qui concerne l'étranger. Elle devrait être envisagée comme un mécanisme permanent et empirique d'ajustement entre les moyens et les objectifs de tous les États, la finalité ultime étant la survie et la préservation de la paix. L'imprévisibilité des événements

structurels ou conjoncturels susceptibles de modifier l'environnement national ou international rend difficile sa planification complète.

C'est ainsi qu'afin d'aboutir à une décision optimale, il paraît non négligeable que le processus décisionnel tienne compte des déterminants et des étapes qui concourent de façon indispensable à son élaboration, notamment la question posée, la perception que se fait le décideur, le choix de la décision, l'exécution et l'évaluation de la décision prise.

La question posée peut aboutir à une décision structurelle ou conjoncturelle appropriée et rationnelle. C'est à ce niveau que la cognition ou la perception du décideur apparaît indispensable. Un problème mal appréhendé ou mal compris pose des postulats qui ne peuvent déboucher logiquement qu'à des solutions, des conclusions et des décisions biaisées. La perception d'un problème devrait tenir compte des atouts du pays en termes de ressources humaines et matérielles, du contexte régional et international. Elle permet d'appréhender les motivations et les enjeux des acteurs divers susceptibles d'être directement ou indirectement concernés par la décision prise.

Selon qu'il soit d'idéologie pragmatique ou idéaliste, le choix porté par le décideur est très déterminant et doit répondre aux attentes des enjeux. Bien entendu, il est souhaitable que le décideur tienne compte des avis des institutions, des services et des collaborateurs qui participent au processus décisionnel. Cette attitude donne beaucoup de probabilités au décideur d'aboutir à un choix approprié par rapport au problème posé ou à la crise à résoudre.

L'étape de l'exécution de la décision de la politique étrangère a été mise en exergue. Une fois la décision prise, plusieurs acteurs interviennent afin de la mettre en exécution. La diplomatie vient en appui et elle sera conduite non

pas en opposition politico-morale, mais au service de préservation de la paix.

Quant à l'évaluation de la décision, celle-ci devrait être faite de manière constante afin de lui donner des chances de réussite. Elle permet de dégager les succès et les faiblesses de la décision prise tant au niveau de sa perception, de son élaboration que de son exécution. La démarche permet de rebondir sur les faiblesses et de procéder à une actualisation afin d'aboutir à une décision optimale.

Sur les recommandations, l'auteur souligne qu'une thèse de doctorat n'est pas seulement un exercice théorique. **C'est aussi l'occasion de formuler des recommandations politiques.** C'est ainsi qu'en termes de perspectives, il serait souhaitable et judicieux d'orienter, de manière spécifique, la politique étrangère du Congo avec ses voisins. Ces spécificités seraient d'ordre politique, militaire, économique et socio-culturel.

Sur le plan politique : elle permettra au Congo, à l'instar des recommandations des Nations unies et de l'Union africaine, de développer des orientations pour la prévention et le règlement pacifique des conflits susceptibles de compromettre la paix et la sécurité dans la région.

Le Congo devra par ce fait promouvoir les relations de bon voisinage et l'intégration régionale afin de tisser et de développer avec les États de la région des relations aussi étroites que possible par le biais des organisations de coopération. Les structures telles que les communautés économiques régionales, notamment la CEPGL, la CEEAC sont à encourager et à renforcer.

Sur le plan militaire : elle mettra en éveil la nécessité pour le Congo d'avoir une armée républicaine, structurée et disciplinée. Celle-ci lui permettra de défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté, et si l'opportunité et l'urgence l'exigent, de dissuader ses

voisins en cas d'une tentative d'agression. Dans certains cas, à défaut d'une structure régionale militaire, l'armée congolaise pourrait intervenir, auprès d'un État tiers et à sa demande, pour rétablir l'ordre troublé et le cas échéant la sécurité dans la région.

Sur le plan Économique : elle mettra en exergue la problématique de la gouvernance. Les richesses du Congo intéressent ses voisins et toute la région sans oublier les sociétés multinationales. La bonne ou la mauvaise gestion de ces richesses peuvent avoir pour conséquence le développement ou l'instabilité de toute la région.

C'est ainsi que le Congo, dans le respect de sa propre souveraineté et de celle des États voisins, devra développer des mécanismes avantageux d'échange ou de libre échange car, en effet, ces mécanismes peuvent être un vecteur de stabilité et de coopération pour le Congo et la région.

Sur le plan Socio-culturel : elle permettra de promouvoir les échanges culturels. Les frontières, telles que tracées lors de la conférence de Berlin en 1885, ont tout simplement séparé les mêmes peuples. Les coutumes et les traditions sont restées les mêmes selon qu'elles se pratiquent de part et d'autres des frontières des États de la région des grands lacs.

À titre illustratif : dans la tribu Alur de la RD Congo, située à Mahagi à la frontière nord-est avec l'Ouganda, la coutume est identique avec celle des Alurs de l'Ouganda situés juste de l'autre côté de la frontière. Selon qu'on soit congolais ou ougandais, les échanges d'expérience peuvent être un élément fédérateur et non destructeur dans l'amélioration continue

des relations entre les deux nations et peuples.

Le Congo peut envisager dans sa politique étrangère d'accorder des avantages administratifs aux Alurs de l'Ouganda afin de promouvoir une libre circulation de ces derniers au Congo. À ce sujet, le préalable du renforcement des capacités de l'administration publique, des services de l'immigration et des frontières, passe avant toute chose. Faute de quoi, ces avantages pourront eux-mêmes constituer des sources de conflits dans la région.

Au-delà des observations et des analyses qui ont été faites, les conflits et les guerres qui ont miné les relations du Congo et de ses voisins dans la région des grands lacs, notamment l'Ouganda, apparaissent complexes et nécessitent une approche globale et régionale en vue de la résolution et de la prévention des problèmes qu'ils soulèvent.

L'auteur met en exergue que l'analyse faite dans cette recherche conduit à s'interroger si les enjeux sécuritaires et économiques qui sont au centre de la complexité des relations du Congo avec ses voisins sont susceptibles d'être résolus singulièrement en vertu des principes de la Charte des Nations unies et de l'Union africaine.

La thèse de doctorat de Jok OGA ouvre ainsi la voie pour des études en termes de régionalisation économique et sociale dans l'orientation des politiques étrangères des pays des Grands Lacs. Ces études permettront d'analyser d'une part les enjeux sur la sécurité et l'exploitation minière dans les pays des Grands Lacs et d'autre part, la décentralisation comme valeur ajoutée dans la consolidation de la coopération entre le Congo et ses voisins.

Jok OGA UKELO²⁰

²⁰ Jok OGA UKELO est docteur en sciences politiques et sociales de l'UCL, et chercheur au Centre d'Études des Crises et des Conflits Internationaux et chercheur associé à la Chaire InBev-Latour "Union européenne-Chine" de la même Université. Il est membre du ROP (Réseau francophone pour les opérations de paix). Il a pour centre d'intérêt les questions relatives à la politique étrangère (l'analyse de la prise de décision) et à l'intégration

À TRAVERS LIVRES ET REVUES

1) **Filip REYNTJENS**, *La grande guerre africaine*. Instabilité, violence et déclin de l'État en Afrique centrale (1996-2006). Paris, Société d'édition Les Belles Lettres, 2012. 368 pages. Collection le bruit du monde. Traduit de l'anglais par Pierre LANOTTE. Titre original : *The Great African War. Congo and Regional Geopolitics, 1996-2006*, Cambridge University Press, 2009. Prix : 23,50 €

Le Professeur REYNTJENS est une autorité reconnue pour son expertise dans la région des Grands Lacs. Il nous livre ici une vision parfaitement documentée de l'affreuse tragédie qui secoue la région depuis 1990 et qui perdure toujours. Il n'a pas sa plume en poche et n'hésite pas à pointer les responsabilités, même celles qui sont souvent occultées par une propagande mensongère et cynique qui surclasse largement celle de GOEBBELS jadis. Les auteurs des crimes et leurs commanditaires se reconnaîtront certainement sans qu'il soit nécessaire de les citer nommément.

Il évoque donc successivement l'invasion du Rwanda par l'APR/FPR avec le soutien actif des Anglo-Saxons dont les vues géopolitiques rejoignaient pour la circonstance les ambitions des exilés Tutsis de l'Ouganda ; les massacres qui s'en sont suivis et qui ont visé les deux communautés à l'intérieur du pays ; le nettoyage des camps de réfugiés dans une horreur totale ; la coalition régionale qui s'est formée pour renverser MOBUTU ; la prise du pouvoir de KABILA au Zaïre redevenu Congo ; les changements d'alliances qui sauvent le même KABILA lors de l'offensive de 1998 du Rwanda et de l'Ouganda et le rétablissement d'une paix précaire sous l'égide des Nations unies mais régulièrement remise en cause par des rébellions organisées de l'extérieur, après l'intronisation de Joseph KABILA à Kinshasa.

Tous ces événements et les désinformations constantes dont nous avons tous été abreuvés font que l'auteur prend bien soin de recouper plusieurs fois ses informations et que, à cet effet, les notes et les références occupent une centaine de pages de l'ouvrage. Il faut saluer le travail de fourmi du Pr. REYNTJENS qui a réuni ici une documentation d'une ampleur considérable et dont les conclusions pourront difficilement être contredites.

Outre les notes abondantes, saluons la présence, à la fin de l'ouvrage, d'une chronologie des événements en quelques pages, une liste des multiples abréviations employées, des cartes qui visualisent les mouvements de troupes et de populations et un index des lieux et des personnages qui interviennent dans cette tragédie d'une ampleur insoupçonnée chez nous.

E. VAN SEVENANT

régionale, à la prévention et à la résolution des conflits, aux mécanismes post-conflits et de consolidation de la paix (décentralisation, réforme du secteur de sécurité) dans les pays d'Afrique des Grands Lacs.

2) **Michael TURNER**, *Les semences*. Éditions Quae, CTA, Presses agronomiques de Gembloux, Coll. Agricultures tropicales en poche. 2013. 212 pages. Version originale publiée en anglais sous le titre "Seeds" par MacMillan Education, division de Macmillan Publishers Limited, en coopération avec le CTA en 2010. Traduit par Henri FEYT. Prix : 25 €

Depuis plus de 10.000 ans, les semences sont à la base du développement des civilisations en assurant l'essentiel de l'alimentation des hommes et de nombreux animaux domestiques. Il est donc très utile de s'y intéresser et ce petit ouvrage très fouillé nous donne un large aperçu de ce qu'il convient d'en savoir.

Il nous informe largement sur les différents aspects techniques de la production des semences avec bien entendu une attention particulière aux conditions tropicales, collection spécialisée oblige. Il aborde dans ses différents chapitres tous les aspects de la problématique, les cycles de production, l'amélioration des plantes au fil du temps, la gestion de la production, les méthodes de récolte et de traitement, les normes de qualité, la commercialisation, la distribution dans ses aspects divers, etc. Notons en passant qu'il ne se dérobe pas sur le chapitre traditionnellement contesté des manipulations génétiques et qu'il met aussi bien en avant le rôle essentiel des centres internationaux de recherche agronomique.

L'ouvrage présente donc un intérêt évident pour les agriculteurs eux-mêmes ainsi que pour tous les professionnels de la distribution des semences sélectionnées au travers de petites entreprises, de groupements de producteurs ou de coopératives. Il est d'une lecture facile, largement illustré de photos et de diagrammes explicatifs ainsi que de tableaux comparatifs. Ouvrage à recommander à tous ceux qui sont intéressés par ces graines, certes petites par la taille mais d'une importance vitale pour nous tous.

E. VAN SEVENANT

Nouvel appel à témoignages

Depuis décembre 2012, la revue L'Africain fête son 50^{ème} anniversaire. En effet, son premier numéro date de Noël 1962. La Rédaction souhaite marquer cet événement en insérant des témoignages de ceux qui ont soutenu la revue durant toutes ces années, que ce soit en tant que lecteur, auteur d'articles, abonné, etc.

La Rédaction remercie d'avance tous ceux qui voudront lui envoyer une réaction. Il n'est pas nécessaire d'écrire plusieurs pages. Les sujets à aborder ne manquent pas : impression générale, articles retenus, aspects intéressants (rubriques, photos, etc.), évolution de la revue, etc.

**Pour tout contact : caceac@swing.be ou par courrier postal :
Rue Léon Bernus 7
6000 Charleroi
Belgique**

La Rédaction

